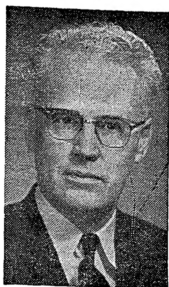
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 7 MARS 1962 — No 16

La démocratie menacée en Alberta



par l'avocat J. S. Cormack

Les journaux ont rapporté que le ministre des Affaires Municipales M. Hooke aurait dit que les Commissions Scolaires sont aussi passées de mode que les "Model T. Ford". Ce n'est pas là une baliverne prononcée par un membre de l'opposition, mais par un ministre de la Couronne qui a une longue expérience et qui a été entraîné à ne dire que ce que ses collègues du Cabinet ont préalablement approuvé. De plus, nous pouvons croire que M. Hooke veut dire exactement ce qu'il dit. Et moi, je dis qu'il est dans l'erreur etqu'il cherche à tromper la population.

Il est manifeste que le Gouvernement n'a nullement l'intention d'appliquer aucune réforme réaliste, dans le domaine de l'Education. Au contraire, il semble que le Gouvernement ait décidé d'éliminer toute critique dans le domaine de l'Education, en faisant disparaître les Commissions Scolaires.M. Hooke a mis en marche ce programme en élevant un nuage de fumée qui lui permette de rejeter le blâme qui revient directement au Gouvernement.

Il répète depuis des années que le coût de l'Education est trop élevé. De fait, il est le plus élevé de tout le Canada et M. Hooke le pense aussi, mais l'explication que nous donnons diffère totalement: M. Hooke blâme les commissions scolaires, je blâme le Gouvernement de M. Hooke.

La raison pour laquelle notre système scolaire est le plus dispendieux de tout le Canada, c'est que l'Alberta a battu la marche en imposant à nos enfants un système scolaire qui n'a été, somme toute, qu'une série d'expériences dont nos enfants ont été les cobayes. Ce système a imposé de force aux Commissions scolaires un tas de sujets inutiles qui font perdre le temps des élèves, de nouveaux livres de classe dispendieux chaque année, et un personnel nombreux de surintendants qui affolent les professeurs qui cherchent à les suivre. C'est un système qui éloigne de plus en plus les enfants des parents, en s'arrogeant le rôle d'éducateur unique de l'enfant et en accaparant la mission de le guider et de le conseiller.- rôle qui revient en premier lieu aux parents.

Voilà ce qui coûte si cher à la population. Et ce système est le produit du Département de l'Education, non des Commissions Scolaires locales. En faisant disparaître les responsables élus localement, le Gouvernement sera forcé d'augmenter son personnel de surveillance, ses bureaucrates tranformés en experts et conséquemment les accessoires augmenteront ainsi que le coût de l'Education.

Au moment où les divisions scolaires ont été imposées à la population, l'on nous a dit que le coût de l'Education diminuerait. L'expérience prouve que l'on nous a trompés. Dans les divisions scolaires et les comtés, en 1959, la moyenne du coût par enfant a été de $317.43, (et cela ne comprend pas le coût des autobus scolaires) alors que dans les districts indépendants non-urbains, le coût était de $222.07 - soit un tiers meilleur marché. Le coût de l'Administration seule. dans les divisions et les comtés était de $8.44 par enfant pour la même année, comparé à $4.47 dans les districts scolaires indépendants, soit la moitié Devant ces chiffres, je défie M. Hooke de prouver à la population que le système de Comté du Gouvernement réduira de fait le coût de l'Education.

Quelles peuvent être, alors, les raisons pour lesquelles M. Hooke et son Gouvernement cherchent à établir le système de Comtés?

Il fut un temps où l'Alberta comptait 3800 districts scolaires indépendants, gouvernés par 11,000 commissaires. En 1952, le Gouvernement de M. Hooke, par un seul trait de plume, a rayé la majorité de ces districts et les a remplacés par 58 divisions scolaires, gouvernées par 300 commissaires. Déjà, l'on a commencé à faire disparaître ces 300 dans les régions rurales où l'on s'acharne à établir des comtés qui, une fois établis partout, ne comporteront plus un seul commissaire d'école élu nommément. C'est ainsi qu'en moins d'une generation, 11,000 responsabilités octroyées par élection auront complètement été biffées, parce que pour employer le langage de M. Hooke, elles faisaient partie d'une machine démodée.

Mais des Commissions scolaires, ce ne sont pas des machines. Elles sont composées de citoyens ordinaires qui tous se dévouent avec ardeur pour l'avenir de nos enfants, - tout en surveillant ce qui se passe au Département de l'Education à Edmonton. Ce sont des hommes et des femmes, élus chaque année, par les parents qui mettent en eux leur espoir d'obtenir le genre d'Education qu'ils désirent pour leurs enfants. Et ce qui est encore plus important, ces 11,000 fonctions de commissaires constituaient un excellent champ d'entraînement à la vie publique. Nombreux sont les personnages politiques qui ont débuté comme de simples commissaires d'écoles. Les commissions scolaires, jointes aux autres formes de gouvernement local, sont les premiers bastions de la démocratie.

Si on leur avait permis d'exister, ces 11,000 se seraient multipliés jusqu'à devenir 100,000 grâce au système des élections annuelles. Il devrait y avoir ainsi en Alberta, un très grand nombre de personnes intéressées et dévouées à l'éducation de nos enfants. Mais cela peut être dangereux pour un Gouvernement qui est si bien décidé de poursuivre une expérience déraisonnable et qui ne veut pas tenir compte de son coût, ni du désastre où elle conduira. Cette grande légion de chefs pourrait contester la valeur d'un système d'Education qui conduit l'enfant à tout, sauf à la connaissance; qui met l'accent sur l'ajustement social plutôt que sur le développement intellectuel et qui éloigne l'enfant des réalisations académiques pour l'égarer dans une voie qui ne conduit à rien. Ces chefs de file auraient pu mobiliser les parents et les forcer de rendre des comptes ceux qui sont responsables de ce gâchis. Mais ils ne sont plus que des fantômes! Ces 11,000 ne sont plus que 300 Lorsque le système de comtés aura été établi partout, tous ces chefs auront disparu pour toujours de la scène de l'Education.

Ce même processus d'anéantissement a été appliqué à toutes les formes de gouvernement local en Alberta, que ce soit dans le domaine des districts municipaux, de l'hospitalisation, du bien-être social ou de l'urbanisme. Tout contrôle local est éliminé de la province.

En voici un exemple. En 1942, il y avait 700 conseillers municipaux qui représentaient 150 districts. En 1944, il n'y avait plus que 60 municipalités avec seulement la moitié des conseillers. Il y a un grand nombre d'autres exemples semblables que nous pourrions apporter, en plus du domaine scolaire. Récemment, la Commission royale pour les Services médicaux a constaté que le Gouvernement de l'Alberta semble bien décidé de se débarrasser des hôpitaux dirigés par une administration locale ou privée. Récemment, également, les journaux ont rapporté que les bureaucrates professionnels chargés de l'urbanisme avaient, au cours de leur Congrès national, louangé l'Alberta parce que, plus que toute autre province au Canada, elle avait soustrait l'urbanisme de tout contrôle local. Devant tous ces faits, il est sûrement surprenant, que le Maire Hayes de Calgary n'ait pas pu soupçonner que lui-même et son poste seraient peut-être les prochains à être rejetés dans un cimetière d'automobiles".

J'exhorte la population de l'Alberta à mettre une fin à cette tendance tout à fait préméditée vers une centralisation du contrôle. J'exhorte la population de l'Alberta à forcer le Gouvernement de remettre au peuple le gouvernement local qui lui a été extorqué.

Les Commissions scolaires, tout comme les "Model T" peuvent être démodées, d'après l'évaluation qu'en font M. Hooke et le gouvernement Crédit Social. Mais un "Model T" et un Thunderbird moderne sont au fond une même voiture: ils ont tous deux le même genre de moteur, ils ont tous deux quatre roues, la même conduite et le même commutateur. Une comparaison semblable ne peut pas être appliquée aux Commissions Scolaires telles que nous les avons aujourd'hui et le système scolaire que M. Hooke et ses collègues se proposent d'établir. Le seul point de comparaison serait celui-ci: étant donné que les Commissions scolaires sont aussi démodées que les "Model T", M. Hooke et ses collègues suggèrent de faire disparaître toute automobile quelle qu'elle soit.

La semaine

A la législature provinciale

Le Budget surprend tout le monde. Surplus de $61,090.

Alors que maints observateurs prédisaient un déficit de quinze millions, le budget surprend tout le monde et annonce des revenus de $354,981,520, des déboursés de $354,920,430, et un surplus de $61,090.00.

Ce budget est un des meilleurs présentés jusqu'à date et quoiqu'on en dise ,il faut admettre que le gouvernement de l'Alberta dispose des millions qu'il retire avec discernement.

Passant en revue les conditions économiques actuelles, le budget prévoit une augmentation d'affaires en 1962.

Tout ce qui arrive dans le monde affecte notre économie, a dit l'hon. Hinman dans sa préface, grâce aux moyens rapides de communication.

La dévaluation du dollar canadien, l'impôt imposé sur les gains de placements par les compagnies étrangères ont ralenti l'élan économique. D'autre part ,les subsides pour l'agriculture, les octrois à la santé publique, l'instruction publique et le bien-être ont augmenté, les uns balançant les autres. En dépit de la sécheresse, l'agriculture a maintenu son équilibre.

Les fermiers, grâce à de nouveaux débouchés, sont assurés de marché pour leur blé. L'industrie pétrolifère subit déjà l'effet de larges exportations aux Etats-Unis- e-t dans l'est du pays, les travaux publics contribuèrent grandement au bien-être général, et le déficit de 13 millions enregistré en 1961

(suite à la page 5)



Le T.R.P. Maurice Lafrance, o.m.i., provincial de l'Alberta-Saskatchewan.

Nouveau provincial des Oblats

Le R.P. Maurice Lafrance, originaire de Saint-Paul

Les Pères Oblats de l'Alberta-Saskatchewan apprenaient, lundi dernier, qu'il avait plu à l'Administration générale de Rome ,de nommer le R.P. Maurice Lafrance provincial, en remplaçant le R.P. Guy Michaud, parvenu à l'expiration de son deuxième terme. Le P. Lafrance sera assisté dans le gouvernement de la province des RR. PP. Arthur Lacerte, recteur du Collège Saint-Jean, Gérard Lassonde ,curé de Bonnyville, Fernand Thibault, prédicateur à la Maison des Retraites Fermées de Saint-Albert, et Armand Rodrigue, missionnaire à Cochin, Sask. Le P. Adrien Charron est confirmé dans ses fonctions d'économe provincial.

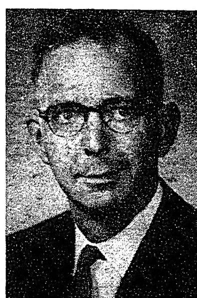
Le R.P. Maurice Lafrance est né à l'Ile Verte, dans la province de Québec, le 26 novembre 1914. Peu après sa naissance ses parents, M. et Mme Emile Lafrance, venaient s'établir en Alberta, à Saint-Paul.

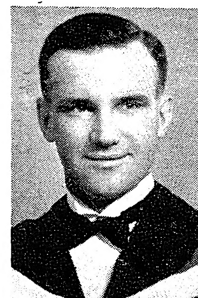
Il commença ses études à l'école rurale de St-Paul, et les continua au Juniorat St-Jean d'Edmonton. En août 1935, il entrait au noviciat des Oblats de Marie Immaculée de St-Laurent, Man., où il prononçait ses premiers voeux le 15 août 1936. Il était ordonné prêtre le 29 juin 1941, au Scolasticat de Lebret, Sask.

Après quelques années comme vicaire à North Battleford et à Meadow Lake, il était nommé, en 1946, Principal de l'école-pensionnat de Brocket, puis en 1948, Principal de l'école-pensionnaire Ste-Marie, sur la réserve indienne de Cardston, au sud de l'Alberta.

C'est de là que la confirmation du Supérieur Général des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée est venue le chercher, pour le nommer Supérieur Provincial des Oblats de Marie-Immaculée de la province d'Alberta-Saskatchewan.







Les spécialistes en Education d'à travers tout le pays se sont donné rendez-vous à Montréal cette semaine pour la Conférence Canadienne sur l'Education. Parmi les délégués de l'Alberta, l'on remarque entre autres: M. Roger Motut, du Conseil Exécutif de l'A.C.F.A., le Dr Joseph P. Moreau, des Ecoles Séparées d'Edmonton et M. Paul Chauvet, de l'Association des Commissaires Bilingues.

La semaine

A Ottawa

Le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, a nié que notre pays ait signé un accord lui permettant e ncas de guerre d'obtenir des armes atomiques américaines. Répondant au député libéral M. Martin, qui l'interrogeait aux Communes, le premier ministre a ajouté qu'il n'y avait même pas de négociations en cours avec Washington à ce sujet en ce moment. Par ailleurs, le chef du gouvernement a fait connaître que la Chine communiste a effectué dans les délais les premiers versements pour le blé acheté au Canada l'an dernier. Malgré des questions pressantes, le chef du gouvernement n'a pas précisé quel montant exact avait été versé par la Chine.

* * *

Il a été question également de subventions fédérales à la province de Québec. Ainsi M. Diefenbaker a fait savoir que la province recevra en 1962-63, une somme globale de $491,200,000, ce qui représente presque trois fois le montant des subventions fédérales des années 1956-57. S'adressant aux membres des associations de conservateurs actifs de cinq circonscriptions électorales de la région métropolitaine, M. Diefenbaker a annoncé qu'il espère pouvoir établir bientôt de nouvelles provinces dans les territoires du nord-ouest. Il a précisé que cela sera probablement possible à l'occasion du 100ème anniversaire de la constitution de la Confédération, c'est-à-dire en 1967. M. Diefenbaker a également parlé de ses projets au sujet du Sénat. Il a laissé entendre que le nombre d'années durant lesquelles un sénateur pourrait exercer ses fonctions devrait être limité.

* * *

La gendarmerie royale du Canada a procédé à l'arrestation d'un individu à Ottawa qui était recherché par les autorités américaines. Le suspect se serait livré au trafic illégal de narcotiques et un tribunal d'Ottawa doit l'extrader avant de le remettre au bureau américain des stupéfiants.

* * *

M. Hazen Argue qui avait quitté avec éclat les rangs du nouveau parti démocratique a annoncé son entrée au parti libéral. Il a fait savoir qu'il était prêt à se porter candidat et a souligné qu'il aimerait l'être dans le comté d'Assiniboine qu'il représente depuis 17 ans à Ottawa, mais il a qualifié de présomptueux la demande de démission qui lui avait été adressée par l'association du nouveau parti du comté d'Assiniboine qui lui reprochait d'avoir trahi ses camarades.

* * *

Le chef national d unouveau parti démocratique, M. Douglas, a déploré dans un discours le manque de soutien que reçoit l'agriculture canadienne. D'après lui, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, c'est notre agriculture qui est la partie la plus négligée de notre économie. Il estime que les agriculteurs qui constituent 10 p. cent de la population du pays n'ont reçu que 6 p. cent du revenu national.

Son Exc. Mgr Anthony Jordan, o.m.i., préside à la Bénédiction de l'église Saint-Thomas d'Aquin

"Les cloches ont résonné un cantique de joie! . . . mais dans nos coeurs seulement. — Notre église, encore inachevée mais accueillante et belle, bâtie grâce à une forte campagne de souscription et à la générosité parfois héroïque de ses ouvriers volontaires, n'a pas encore son clocher . . .

C'est le 4 mars dernier, par un froid et blanc dimanche, que la petite église St-Thomas d'Aquin d'Edmonton-sud ouvrait fièrement ses portes au culte divin. Religieuses de la paroisse, amis nombreux, paroissiens réjouis s'entassaient pour la première fois dans son enceinte de 300 places, dont la beauté est toute faite de simplicité. M. le curé Denis Hébert, jeune, dynamique, audacieux même, voyait une "impossibilité" devenir un pas réel dans l'avenir.

A midi, Son Exc. Mgr Anthony Jordan, o.m.i., suivi de plusieurs prêtres du clergé séculier et régulier formaient une impressionnante procession. On y remarquait en outre le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i., recteur du Collège St-Jean, les PP. Pomerleau et Drouin, Mgr Roméo Ketchen, MM. les abbés Camille Dozois, Lucien Robert, R. B. Woodhouse, J. Williamson, M. McAnally, quelques enfants de choeur et enfin. M. l'abbé Hébert, curé.

Durant le chant, grave et pieux de l'"Ecce sacerdos magnus", interprété par la chorale des hommes et des petits garçons, Monseigneur bénit les murs extérieurs et intérieurs de l'église, sa charpente, l'autel, les objets du culte. Cérémonie très courte, touchante; la chorale implora l'assistance de tous les Saints dans les Litanies.

La procession terminée, dans un engagement profond de sa responsabilité de pasteur, M. l'abbé Hébert exprima sa joie, sa satisfaction, ses remerciements. Il invita Son Exc. Mgr A. Jordan à adresser quelques mots. D'une éloquence toujours renouvelée, dans un français limpide, Mgr brossa un bref tableau du fructueux travail oblat antérieur à la fondation canonique de la Paroisse. Mais il incita surtout les 125 familles canadiennes-françaises à un attachement de plus en plus sincère et profond à leur curé, à leur paroisse, jeune d'un an et demi.

Mgr Roméo Ketchen, D.D., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, donna ensuite le sermon de circonstance. Il parla admirablement de l'Eglise, de notre Eglise; de ses quatre principales qualités qui la rendent universelle, "petit grain de sénevé qui devient un arbre géant où les oiseaux du ciel viennent se reposer". Sa parole portait. Il y avait de l'élan, un souffle surnaturel. Peut-on ne pas mieux aimer l'Eglise de Dieu après cela? ne pas croire en son origine et sa mission divine? Mgr Ketchen sema des paroles d'encouragement, souhaita que cette paroisse devienne très florissante et que pour les familles c.-f. qui ont désiré et réalisé cette demeure, cette dernière soit le lieu où elles passeront les plus beaux moments de leur vie.

La messe solennelle fut célébrée par le curé, M. l'abbé Hébert, assisté du R.P. A Lacerte, o.m.i., recteur, et de M. l'abbé Lucien Robert, curé de Beaumont.

Et les petits garçons, mêlant harmonieusement leurs voix à celles des hommes, formèrent un choeur plein, riche et très apprécié.

Puis, les Dames de Ste-Anne, dont Mme Annette Daigle est présidente, donnèrent un Thé, au gymnase du Collège St-ean, de 1h.30 à 4h.30. Le succès fut incontestablement un des plus grands encore .On sentait de l'organisation, de l'ordre, de l'entrain, chacun réalisant l'importance du jour. De nombreuses jeunes filles des autres paroisses vinrent prêter main forte; le

(suite à la page 8)



M. Jacques Chastenet, académicien, traitera des origines et des conséquences de la première guerre, lors de la prochaine réunion de l'Alliance Française, vendredi, le 16 mars. (Voir p. 8)

La semaine

Dans le monde

Les échoes du vol spacial du Colonel Glenn ont continué à dominer l'actualité mondiale. Après l'émotion du voyage lui-même, ce sont des réceptions triomphales qui se sont succédées pour fêter le héro. A peine remis de ses émotions, le colonel fut littéralement happé par un tourbillon de réceptions et de parades. En compagnie des deux premiers pilotes américains qui avaient été envoyés dans l'espace à bord de capsules mues par des fusées, John Glenn s'est fait acclamer par des millions d'Américains.

Washington lui fit un accueil enthousiastes, mais à New-York, la réception fut un vrai délire. C'est sous une pluie de confettis, de serpentins, de pages d'annuaires de téléphone, que le premier cosmonaute américain a défilé dans les rues de l'immense métropole. On estime à plusieurs millions la foule des newyorkais qui s'était massée le long des artères. Les services d'ordre ont été à plusieurs reprises débordés. Les manifestations d'enthousiasme ont dépassé en ampleur tout ce que l'on peut imaginer.

Pendant que le Colonel Glenn obtenait un accueil comme on n'en avait plus vu depuis celui qui avait été prodigué à Lindberg en 1927, les Etats-Unis poursuivaient leurs essais et recueillaient les informations obtenues la veille de la grande parade. En effet, l'aviation américaine a lancé dans l'espace un météorite artificiel se déplaçant à la vitesse de 19,000 milles à l'heure. Cette fusée avait pour mission d'éprouver les effets de la chaleur due au frottement de l'air des engins spaciaux au moment de leur retour dans l'atmosphère terrestre.

De son côté, l'armée a lancé un projectile téléguidé intercontinental, l'Atlas-E. La fusée devait frapper une cible située dans la zone du Pacifique. On a fait remarquer que le projectile avait une puissance de 390 milles livres de pression. C'est-à-dire supérieure à celle de John Glenn lors de son essai couronné de Succès.

* * *

Le drame algérien s'avère de plus en plus sanglant alors qu'un cessez-le-feu est sur le point d'intervenir en ce qui concerne les autorités officielles de la France et des rebelles algériens. Les pourparlers entre les représentants du gouvernement français et ceux de la rebellion musulmane étaient arrivés à un point où il fallait qu'une décision intervienne. Devant

(suite à la page 8)

Décès du R.P. J.-Arthur Lavallée, o.m.i., survenu subitement à Cardston mercredi dernier

Mercredi dernier, 28 février, la mort enlevait en quelques heures l'un des dévoués missionnaires de la province oblate d'Alberta-Saskatchewan, le Rév. Père Joseph-Arthur Lavallée, curé de la mission indienne Ste-Marie de Cardston, diocèse de Calgary.

Le regretté défunt était dans sa 59ème année. Né le 12 août 1903 à Roberval, Lac St-Jean, P.Q., il était l'aîné d'une famille de 10 enfants, dont quatre se donnèrent au service de Dieu. L'un d'eux fut rappelé à Dieu pendant son noviciat; les deux autres, MM. les abbés Armand et Benoît Lavallée, exercent leur ministère dans le diocèse de Chicoutimi.

Le jeune Arthur fit ses études au Collège des Frères Maristes de Roberval, puis au Séminaire de Chicoutimi de 1916 à 1926. C'est de là qu'en juillet 1926 il venait frapper à la porte du noviciat des Oblats de Ville-la-Salle, P.Q., où il prononçait ses premiers voeux le 2 août 1927. Après deux années d'études au Scolasticat St-Joseph d'Ottawa, il s'offrait généreusement pour les missions de la province oblate d'Alberta-Saskatchewan et venait achever sa théologie au Scolasticat de Lebret, Sask., où il était ordonné prêtre le 20 décembre 1931 par S. Exc. — plus tard Cardinal — Mgr Rodrigue Villeneuve, o.m.i.

L'année suivante, il recevait sa première obédience pour St-Paul, Alberta, où il ne passa que quelques mois. De là il était envoyé à Athabaska-Landing, puis en 1934, à Cold Lake. De 1935 à 1937, les autorités de la province lui procurèrent la possibilité d'apprendre la langue Chipewyan, dite langue montagnaise ,en l'envoyant dans le Vicariat Apostolique du Mackenzie, aux missions de Fort Smith et de Fond-du-lac. De retour dans la province, il fut chargé de la mission St-Raphaël à Legoff. En 1940, il était nommé à Cold Lake ,où il demeura sept années .En même temps il confiance de ses supérieurs le désigna supérieur religieux du district oblat de Cold Lake.

Transféré, en 1947, à la paroisse de Delmas, Sask., il était nommé 3 ans plus tard curé de Richard, Sask. Et en 1952, il était chargé de la desserte de plusieurs missions blanches dans le district de North Battleford, avec résidence habituelle à la mission Ste-Lucie de Waseca.

C'est de là qu'en novembre 1957 il était envoyé dans le sud de l'Alberta, comme curé-missionnaire de la mission Ste-Marie de Cardston, dans la tribu des "Blood" ou "Gens du Sang", où la mort vient de le surprendre en pleine activité.

Partout où il exerça son ministère, le R.P. Lavallée s'y donna avec grand zèle, profond esprit surnaturel, ainsi qu'avec toutes les ressources d'un tempérament richement doué. Il avait l'âme authentiquement missionnaire. Les quelques années qu'il passa dernièrement à Cardston lui fournirent l'occasion de ramener dans le droit chemin bon nombre de familles en régularisant leur situation matrimoniale.

Un premier service funèbre pour le cher défunt avait lieu vendredi dernier 2 mars sur la réserve de Stand-Off, et était suivi, le lendemain, d'un autre service à l'église Ste-Marie de la réserve de Cardston. Sa dépouille mortelle était ensuite transportée à Edmonton où les prières du rosaire étaient récitées dans l'après-midi de dimanche au salon funéraire de la maison Connelly-McKinley. Le lundi 5, avaient lieu les funérailles et l'inhumation à St-Albert. La messe était chantée par M. l'abbé Armand Lavallée, assisté de M. l'abbé Benoit Lavallée et du R.P. Simon Gagnon, o.m.i., comme diacre et sous-diacre. Les abbés Lavallée, tous deux du diocèse de Chicoutimi, étaient les frères du défunt. Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque coadjuteur d'Edmonton a tenu à présider l'Absoute.

Souvenirs de Pierre L'Ermite

Et ce fut la guerre . . .

(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE XXVII

Acy-en-Multien,
15 septembre 1914.

Le peintre Plauzeau est venu me trouver, et m'a décidé à l'accompagner.

Il part avec un officier chargé de faire explosér, sur un secteur du champ de bataille de la Marine, les projectiles non éclatés.

J'ai couché à Acq-en-Multien, chez un boulanger. La fenêtre de ma chambre était fermée par un trou d'obus. Le lendemain, le curé d'Acy nous a montré son église en détail. Elle n'est pas déchiquetée comme celle de Barcy, mais on y a transporté tant de blessés qu'elle en a gardé une teinte rouge *impressionnante.*

C'est bien l'église sanglante.

Il fait chaud et moite.

La sensation de lourdeur est plus pesante dans cette campagne déserte qui a conservé comme un frisson de la lutte formidable.

On dirait que le terrain lui-même en est encore épouvanté.

La bataille, elle est écrite sur le sol, murs des villages, sur le tronc éventré des arbres.

Partout courent les tranchées dans l'état où les Prussiens les ont laissées, encombrées de boîtes de conserves, de bouteilles de champagne, de douilles, de paniers à munitions . . .

A certains endroits, on devine la lutte plus intense. On voit, sur le sol, l'arrivée des batteries; et, autour de ces batteries, les éclatements répétés des obus .Dans un bois, sur la route de Betz, un petit cheval allemand, une patte cassée ,est en train de mourir de faim.

De tous les côtés, d'immenses trous de projectiles, au fond desquels on est presque sûr de retrouver la fameuse fusée de cuivre ,chère à nos poilus.

Des obus bleus de 77 se sont fichés, sans éclater, dans des troncs d'arbres...

Des mouches jaunes bourdonnent, cherchant des cadavres:

Sur la plaine s'est étendue une sorte d'odeur fade, décelant la présence de corps mal enterrés; souvent aussi collectives. Il y avait trop de corps. On les a mis ensemble. Ils avaient combattu, ils étaient tombés côte à côte; ils reposent maintenant à l'ombre de la même croix, hâtivement faite. Des douilles d'obus servent de vases à fleurs; et de pauvres képis, agités par le vent, ressemblent, de loin, à des bouquets de coquelicots.

L'officier et son ordonnance nous emmènent sur la route d'Etavigny. Ils veulent revoir des carrières où ils ont lutté, tout un soir ,dans des conditions presque désespérées.

—Tenez, m'explique l'ordonnance, c'est là que j'ai tué mon premier Allemand, au coin de ce petit bois. Je l'ai aperçu... Il venait de tirer, et se sauvait, son fusil à la main. J'ai pris mon temps, et je lui ai envoyé ma première balle...

Alors, il a couru plus fort.

Une seconde balle... Il s'est arrêté, et est reparti en boitant.

Une troisième balle... Il s'est couché... C'était fini...

J'ai voulu garder un souvenir de ce soldat; mais son uniforme était tellement sale et boueux, que je n'ai rien pris, pas même une patte d'épaulette.

Pendant que l'ordonnance me parle, nous sommes entrés dans le bois. J'ai l'impression de marcher sur des fondrières. Sous l'herbe, ça flocfloc-que... Je me penche...? Nous piétinons des corps ! L'eau de ce bas-fond a, peu à peu, dégagé la terre, laissant des cadavres presque à découvert: Je distingue des lambeaux d'étoffe..., des yeux ouverts démesurément..., de pauvres mains décharnées qui ont l'air d'appeler..., de vouloir se soulever... se dégluer du sol.

Ce qu'on a dû se battre dans ce petit bois, à droite de la route qui va vers Etavigny !

Il y a là des héros morts en modestie et en silence. Personne ne les a vus: Ils n'auront ni citation, ni décoration... Comment on sent la nécessité d'un au-delà, où ils verront à quoi servit leur sacrifice, et le triomphe de leur rêve..., un paradis où toutes ces abnégations seront à jamais glorifiées.

Nous grimpons un raidillon, et nous voici dans les carrières, qui, toutes, ont été le théâtre de combats partiels. Partout des obus ,des bandes de mitrailleuses, des piétinements du sol, des linges de pansements individuels qui flottent, rougis de sang, aux buissons d'épines.

Au sommet de ces carrières, et se découpant sur le ciel, la carcasse d'un cheval encore attelé à son avant-train.

Et toujours les mouches jaunes...

Toujours cette odeur fade, qui, à certains endroits, fait presser le pas.

Quel horrible fléau que la guerre !

Comme si les pauvres humains n'avaient pas déjà assez à lutter contre tant d'autres ennemis !

Et on comprend l'Eglise, suppliant Dieu de nous délivrer de la famine, de la peste et de la guerre, ces trois catastrophes s'alignant, sinistrement, à égalité, pour le malheur du monde.

(à suivre)

Les mots qui restent

"Tant pis, tant mieux"

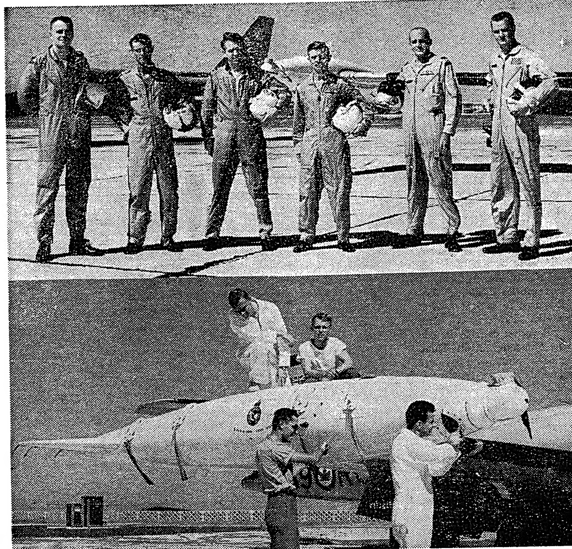
On s'est souvent demandé si Tant pis, tant mieux était un journal, une circulaire ou simplement un article de journal. Pierre de Sales Laterrière dit dans ses **Mémoires** que **Tant pis, tant mieux** était un journal publié par l'avocat Jotard et l'imprimeur Fleury Mesplet. Il ajoute que c'est pour avoir attaqué le gouverneur Haldimand dans leur journal que Jotard et Mesplet furent emprisonnés à Québec. M. Benjamin Sulte, dans son **Histoire des Canadiens Français**, s'appuyant sans doute sur Laterrière, écrit que **Tant pis, tant mieux** fut le premier journal entièrement français publié en Amérique. Mgr Camille Roy a établi définitivement qu'aucun journal n'a été publié sous ce titre singulier. Il a feuilleté la **Gazette littéraire** publiée à Montréal par Jotard et Mesplet, et il a trouvé, dans son numéro du 2 juin 1779, un article qui porte pour titre **Tant pis, tant mieux.** Il débutait ainsi: "Le papier périodique est sur le point d'être interrompu, **tant pis.** Plusieurs disent au contraire qu'étant applaudi généralement il sera continué, **tant mieux.** On emploie tout pour anéantir l'imprimeur et la presse, pour priver par ce moyen le public de s'éclairer et de s'instruire, **tant pis.** Les personnes de bon sens disent à cela, le bon droit de l'imprimeur, l'utilité de la presse et l'équité d'un gouvernement éclairé, empêcheront l'effet, **tant mieux.** On se plaint qu'il règne trop de liberté dans les écrits, et que les auteurs ne ménagent personne, **tant pis.** Mais aussi dit-on que cette naïveté est absolument nécessaire, et qu'il est à propos de châtier les moeurs en riant, **tant mieux.** Dans l'imprimerie, on met les hommes à la presse, on les y écorche tout vifs, **tant pis.** Mais c'est pour les rendre meilleurs, **tant mieux.** Le spectateur tranquille est haï, et tous les ouvrages dans lesquels il critique trop ouvertement lui font bien des ennemis, **tant pis.** Mais tous les honnêtes gens que la bonne conduite a mis à couvert de ses coups l'estiment tout plein, **tant mieux . . .**" Et l'article se continuait ainsi en plusieurs paragraphes, avec répétition à chacun de **tant pis, tant mieux.** C'est bien là l'article qui fit coffrer Fleury et Mesplet et amena la disparition de la **Gazette littéraire.** En effet, le numéro du 2 juin 1779 qui contenait l'article **Tant pis, tant mieux** est le dernier du petit journal. Il y avait une bonne raison pour amener la disparition de la **Gazette littéraire,** puisque son imprimeur et son rédacteur étaient en prison à Québec.

D'après Mgr Camille Roy, **Bulletin des Recherches Historiques.**

Pierre-Georges Roy

Grave menace d'inondation du fleuve Fraser

Ottawa. — Le gouvernement fédéral ne s'est pas encore entretenu avec les représentants de la Colombie-Britannique au sujet des dangers d'inondation que présente ce printemps le fleuve Fraser, a déclaré le ministre des ressources, M. Dinsdale en réponse à une question de M. Frank Howard, NDP de Speena, qui a déclaré que des enquêtes démontrent un niveau anormalement élevé de la neige sur les montagnes alimentant le fleuve.



Pendant près de neuf mois, les équipages terrestres et navigants de la RCAF ont assuré le fonctionnement des appareils CF-100 participant à l'opération "Lookout", entreprise menée conjointement par le DRB et la RCAF, à la base aérienne Patrick. Les ailes des appareils sont munies de poches contenant des instruments spéciaux capables d'enregistrer les radiations émises par les projectiles lancés au Cap Canaveral. Les équipages de la RCAF occupaient une place de premier rang lorsque les Etats-Unis effectuent le premier lancement en orbite d'un être humain, en la personne du lieutenant-colonel John Glenn, à bord de l'Atlas 109-D, le 20 février. Ci-dessus: les pilotes et navigateurs de l'opération Lookout devant un CF-100 équipé au complet et un F-106 utilisé par les astronautes comme avion d'entraînement. De gauche à droite: les lieu-tenants de section George Skinner, de London (Ontario); John Watson, de Lachute (P.Q.); Gordon Brown, de Toronto; John Sorfleet, de Winnipeg; le chef d'escadrille Roland West, de Kingsport (N.-E.), commandant du détachement; et le lieutenant de section Brion Hope, de Saskatoon (Sask.) Au-dessous: quatre aviateurs installent l'une des poches à instruments sur un CF-100. De gauche à droite : l'aviateur-chef John Horwat, de St. Catherine (Ontario) et le caporal Laurent D'Amours, de Rivière-du-Loup (P.Q.) donnent un dernier coup de main alors que l'aviateur-chef Barry Robinson, de Port-Alberni (C.-B.) et le caporal Henry Johnston, de Winnipeg, perchés sur l'aile viennent d'achever leurs propres préparatifs.

La route transcanadienne sera inaugurée cette année sans être terminée

Ottawa. — La route transcanadienne sera inaugurée officiellement dès cette année, mais il faudra encore deux ans au moins avant que le ruban pavé s'étende d'un océan à l'autre du pays. Commencée en 1950, la construction de cette route de 4,859 milles devrait être terminé en 1956. La date a ensuite été reportée à 1960 puis au 31 décembre 1963.

La province de Québec, qui a signé l'accord fédéral-provincial sur la répartition des frais en 1960, ne fait que commencer à construire son tronçon de 398 milles. On évalue à $240 millions le coût de la construction de ce tronçon. Cette somme représente le tiers du total dépensé sur la route transcanadienne depuis douze ans.

Un relevé de la Presse Canadienne indique que 3,293 milles de route ont été terminés selon les normes et qu'il reste encore 1,556 milles de route inférieures aux normes, qui comportent double chaussée.

PAVAGE A COMPLETER

De ces 1,556 milles, environ 1,300 milles de route sont pavés et le reste est de gravier.

En novembre dernier, on annonçait que le premier ministre inaugurerait la route transcanadienne en septembre prochain. Les cérémonies se dérouleront à la passe Rogers dans le parc national du Glacier, en Colombie-Britannique, où le gouvernement dépense $21 millions pour la construction d'un tronçon de 27 milles dans les montagnes où les dangers d'avalanches sont nombreux.

LA REPARTITION DES FRAIS

Le gouvernement fédéral paiera le coût entier de construction dans les parcs nationaux. Lorsque le travail aura été terminé, le gouvernement fédéral aura déboursé, $73 millions pour 140 milles de routes dans les parcs nationaux.

Ottawa paye aussi 50% du coût total des sections provinciales plus 40 p. cent de un dixième pour chaque mille de route des provinces.

La part fédérale des frais s'élève à $404,100,000, ce qui porte le montant global déboursé par le gouvernement d'Ottawa à $477,100,000.

LA PART DES PROVINCES

Quant aux provinces, elles ont dépensé $278,700,000, ce qui porte le coût total de la route, jusqu'ici inachevée, à $755,800,000. Lorsque le projet a été conçu, en 1950, on en prévoyait le coût à seulement $300 millions.

Voici l'évaluation du coût de construction de la route, par province, à la fin de 1961, avec les chiffres de la part fédérale entre parenthèses:

Terre-Neuve: $48,700,000 (30,700,000); Ile-du-Prince-Edouard. $9,300,000 (6,100,000); Nouvelle-Ecosse: $24,100,000 ($17,00,000); Nouveau-Brunswick: $57,800,000 ($37,500,000); Québec: $32,700,000 ($19,000,000); Ontario: $213,300,000 ($122,000,000) Manitoba: $34,800,000 ($20,400,000); Saskatchewan: $28,200,000 ($16,100,000); Alberta $37,100,000 (22,200,000); Colombie - Britannique: $196,800,000 ($113,100,000).

Les provinces sont responsables du coût entier de tous les travaux en sus du cahier des charges minimum pour une route pavée à deux voies avec de larges accotements.

LES TRAVAUX DU QUEBEC

Dans la province de Québec, par exemple, le gouvernement provincial profite de l'accord pour construire une route à deux voies parallèles à sa route provinciale no 9 et améliorera sa vieille route avec le but d'en faire un boulevard à quatre voies à travers la province.

Au cours de sa première année de participation au projet, la province de Québec a fait 20 milles de pavage et douze autres milles de gravier. Des contrats de $16 millions ont été accordés pour le pavage de 80 autres milles.

Un porte-parole du ministère fédéral des Travaux publics a déclaré que même s'il semble improbable pour la province de Québec de terminer son tronçon d'ici la fin de 1963, au rythme où le travail progresse actuellement, il se peut que l'on y réussisse.

C'est moins prometteur à Terre-Neuve, dit ce porte-parole. De la section de 540 milles, il n'y a que 168 milles qui sont terminés. Il reste 10 milles d'une route pavée mais non encore normale, et 362 milles de gravier.

90 milles de route ont été pavés à Terre-Neuve, en 1960. L'an dernier, on a pavé 31 milles et on a construit un tronçon de 19 milles en gravier. Cette année, le travail va se faire dans la section difficile, là où la route doit passer à travers des montagnes de roc.

Quatre provinces ont terminé leurs tronçons respectifs. La Saskatchewan a été la première avec ses 406 milles de route terminés en 1960. L'an dernier, l'Ile-du-Prince-Edouard achevait son tronçon de 71 milles et le Manitoba, le sien de 306 milles. L'Alberta a fini ses 282 milles en 1960.

ONTARIO

L'Ontario a terminé le pavage de 225 milles en 1961, ce qui fait un total de 1,153 milles de route normale achevés. Il reste 300 milles pavés à normaliser. Le coût de construction, en 1961, a été de $17,850,000. Pour l'année courante, l'Ontario projette de paver 26 milles, de construire 40 milles de route de gravier et sept ponts.

Le Nouveau-Brunswick a pavé 52 milles en 1960 et 15.6 milles en 1961 en plus de construire 22 milles de gravier et dix ponts. Le coût a été $5,500-000. La province a maintenant 206 milles de route normale et 184 milles de route pavés, à normaliser.

La Nouvelle-Ecosse est dans la même position avec ses 119 milles terminés et ses 187 milles pavés, à normaliser.

Le gros travail, l'an dernier, a été la construction du grand pont de Bras d'Or. Ce pont de 2,749 pieds et ses treize milles de voie d'approche au Cap Breton ont coûté $8,500,000. La province compte paver encore 12 milles cette année.

La Colombie-Britannique a pavé 17 milles en 1961 et a construit 30 milles de gravier. Le travail sur son tronçon de 524 milles sera terminé, cette année, avec le pavage de trente milles de route.

—Voulez-vous connaître un homme? Revêtez-le d'une grande puissance.

Pittacus

* * *

—L'homme d'honneur ne s'embrasse ni de louange ni de reproche.

* * *

—L'homme n'a que des rêves; il n'est lui-même qu'un rêve.

De Maistre

PREMIER DIMANCHE DE L'AVENT



TUMULTE ET CONFUSION

"Des prodiges paraîtront dans le soleil, la lune et les étoiles, et sur la terre les peuples seront dans l'angoisse devant l'étrange fracas de la mer et des flots; les hommes sécheront de frayeur dans l'attente de ce qui menace l'univers, car les forces des cieux se mettront en mouvement". Evangile du jour.

"Tous ceux qui vous attendent ne seront point déçus, Seigneur. Montrez-moi vos chemins, enseignez-moi vos sentiers". (Ps 24, 3-4)

Société Catholique de la Bible

—C'est l'homme qui honore sa position, et non la position qui honore l'homme.

Pasteur

La Survivance
Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.
Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.
MERCREDI LE 7 MARS 1962

La Bible vous parle

Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

(Rom. 8,31)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Enquête de l'A.C.F.A. sur la fréquentation scolaire de nos jeunes

Questionnaire adressé aux principaux des Ecoles supérieures.

1.—Combien d'élèves avez-vous au Grade XII durant cette année 1961-62 ?
2.—Parmi ces élèves, combien y a-t-il de Canadiens français ?
3.—Parmi ces Canadiens français, combien y a-t-il de garçons ? De filles ?
4.—Combien suivent les cours en vue d'un an ? de deux ans ?
5.—Combien sont dans leur 1ère année de Grade XII ? 2ème année de Grade XII ?
6.—Combien, parmi ce groupe, ont fait leur Grade I à votre école ?
7.—Combien sont venus d'une autre école pour faire leur Ecole Supérieure chez-vous ?
8.—Combien ont doublé une année durant leur cours ,à partir du grade 1 ?
9.—Combien ont doublé plus d'une année durant leur cours ?
10.—En septembre 1950, combien y avait-il de petits Canadiens français au Grade 1 ?
11.—Parmi ces petits canadiens français qui ont commencé leur école chez vous en septembre 1950, combien:
  a) ont réussi aux grades VI? IX? X? XI?
  b) ont quitte après les grades VII? IX? X? XI?
  c) sont actuellement dans votre Gr XII?
  d) à votre connaissance, font actuellement leur Grade XII ailleurs, dans une autre école, un collège ou un couvent?
12.—Quel est l'âge moyen de vos élèves canadiens-français dans le Grade XII ?
13.—Combien auraient assez de talent pour faire des études universitaires: garçons? filles ?
14.—Combien, croyez-vous, iront, de fait, à l'Université ? garçons ? filles ?
15.—Quelles sont les principales raisons pour lesquelles tous ceux qui ont du talent ne vont pas à l'Université ?
  a) Manque d'intérêt personnel
  b) Manque d'encouragement de la part des parents
  c) Manque d'argent
  d) Manque d'orientation
  e) Désir de faire de l'argent immédiatement
  f) Tendance vers un mariage hâtif
16.—Auriez-vous la bonté ,s'il vous plaît, de donner la liste de ceux qui, ayant commencé leur école en septembre 1950, ont abandonné leurs études avant de terminer leur Grade XII:
17.—Auriez-vous la bonté de donner le nom de vos anciens qui fréquentent actuellement une Université.
18.—Est-ce qu'il existe dans votre milieu un organisme local dont le but est d'encourager à poursuivre leurs études: jusqu'au Grade XII inclusivement ? jusqu'à l'Université ?

Questionnaire adressé à ceux qui ont quitté l'école avant de terminer leurs études.

1.—Quel âge avez-vous actuellement ?
2.—Quel âge aviez-vous au moment où vous avez quitté l'école ?
3.—Etes-vous un jeune homme ? Une jeune fille ?
4.—De quelle année à quelle année avez-vous été aux études ?
5.—Dans quel grade étiez-vous au moment où vous avez abondonné vos études ?
6.—Au moment où vous avez quitté l'école:
  a) Quelle était l'occupation de votre père?
  b) Votre mère avait-elle un emploi ?
  c) Vos parents demeuraient-ils ensemble?
  d) Demeuriez-vous chez vos parents ?
  e) Etiez-vous pensionnaire dans un Collège ? Couvent ?
  f) Aviez-vous été pensionnaire dans un Collège ou un Couvent auparavant ? Combien d'années ?
7.—Combien avez-vous de frères ? de soeurs?
8.—Quel rang occupez-vous dans votre famille ?
9.—Combien de vos frères et soeurs ont terminé leur Grade XII ?
10.—Combien de vos frères et soeurs ont abandonné l'école avant de terminer leur Grade XII ?
11.—Considériez-vous votre famille riche ? Aisée ? Pauvre ?
12.—Quelle était la langue ordinairement parlée au foyer ?
13.—Jusqu'à quel Grade votre père s'est-il rendu à l'école ?
14.—Jusqu'à quel Grade votre mère s'est-elle rendue à l'école ?
15.—Vos parents: vous ont-ils conseillé d'abandonner vos études ? vous ont-ils conseillé de terminer vos études ? vous ont-ils laissé complètement libre ?
16.—Vos parents avaient-ils les moyens de vous faire terminer vos études à l'Ecole supérieure (High School)? Au Collège? A l'Université ?
17.—Aviez-vous un endroit privé pour étudier?
18.—Aviez-vous des livres ou des revues sérieuses à la maison, en dehors des manuels de classe ? Franais ? Anglais ?
19.—La télévision vous nuisait-elle dans vos études ?
20.—En moyenne, combien d'heures consacriez-vous à regarder la télévision : par jour? par semaine ?
21.—Le travail que l'on vous demandait de faire au foyer vous nuisait-il dans vos études ?
22.—Avez-vous souvent changà d'écoles durant vos études ? Combien de fois ?
23.—Quelles écoles, couvent ou collège avez-vous fréquenté ?
  a) Ecoles: Primaire, Secondaire, Supérieure.
  b) Couvent. c) Collège.
24.—Avez-vous fait votre Grade IX ?
25.—Avez-vous "sauté" des Grades? Lesquels?
26.—Avez-vous doublé des Grades? Lesquels?
27.—A l'école Supérieure (High School), avez-vous dû reprendre certaines matières ? Lesquelles ?
28.—Quelle est la principale raison qui vous a décidé de quitter l'école ?
29.—Quelles sont les raisons secondaires qui vous ont décidé de quitter l'école:
  a) Je n'aimais pas l'étude.
  b) Je ne réussissais pas dans mes études.
  c) Mon professeur m'a conseillé d'abandonner.
  d) Le principal m'a conseillé d'abandonner.
  e) Je trouvais la discipline trop sévère.
  f) Je n'étais pas assez libre.
  g) Je n'aimais pas être conduit par des femmes.
  h) Je voulais avoir plus d'argent.
  i) Je voulais aider mes parents:
    —mon père était pauvre.
    —mon père était malade.
    —ma mère était veuve.
  j) J'ai voulu faire comme la plupart de mes amis.
  k) Personne ne m'encourageait à continuer.
  l) Pour permettre à mes jeunes frères et soeurs d'aller à l'école.
  m) Pour me marier.
  n) Pour cause de maladie.
  o) Autres raisons:
30.—Avez-vous pris cette décision seul ou avez-vous subi une certaine influence d'autres personnes ?
31.—Quelles furent ces autres personnes: frères? soeurs? amis? parenté? compagnons de travail? professeur?
32.—Avez-vous demandé conseil avant de prendre cette décision? Qui: curé? professeur? autres?
33.—Avez-vous été tenté de quitter l'école plus tôt? Pourquoi ne l'avez-vous pas fait?
34.—D'une façon générale, aimiez-vous l'étude?
35.—D'une façon générale réussissiez-vous dans vos études?
36.—D'une façon générale croyez-vous avoir donné votre pleine mesure à vos études?
37.—Au moment où vous avez quitté l'école, votre professeur était-il: un homme? une femme, les deux ?
38.—Quels étaient vos projets préférés ? Pourquoi?
39.—Quels étaient les sujets que vous aimiez le moins ? Pourquoi?
40.—Au moment où vous avez quitté l'école:
  a) Quelles devaient être ,dans votre opinion, les qualités d'un bon professeur?
  b) Selon vous, y avait-il de bons professeurs dans votre école? Plusieurs ? Quelques-uns ? Aucun ?
  c) Dans votre opinion, quels étaient les défauts d'un mauvais professeur?
  d) Y avait-il de mauvais professeurs dans votre école ? Plusieurs? Quelques-uns ? Aucun ?
41.—Avez-vous encore cette même opinion?
42.—En dehors de vos études, quelles étaient vos principales activités? Lecture? Musique? Sports? Lesquels? Danse? Cinéma? Radio? Télévision? Mécanique? Autres?
43.—Ces activités étaient-elles rattachées à l'école ? à la paroisse ?
44.—Au moment où vous avez quitté l'école, aviez-vous du travail à temps partiel ?
45.—Ce travail se faisait-il après la classe ? ou durant vos congés? durant combien d'heures par semaine ?
46.—Combien ce travail vous rapportait-il ?
47.—Au moment où vous avez quitté l'école, étiez-vous propriétaire d'une automobile?
48.—Pouviez-vous faire usage de l'auto de la famille? Combien souvent?
49.—Est-ce que vos meilleurs amis ont quitté l'école avant de terminer leurs études ?
50.—Au moment où vous avez quitté l'école, est-ce que vous fréquentiez régulièrement une jeune fille ? (o uun jeune garçon)?
51.—Combien de fois par semaine sortiez-vous avec cette jeune fille ? (ou ce jeune garçon) ?
52.—Cette jeune fille (ou ce jeune garçon) a-t-elle (ou a-t-il) terminé ses études ?
53.—Avez-vous trouvé du travail immédiatement en quittant l'école ?
54.—Quel genre de travail avez-vous fait depuis que vous avez quitté l'école ?
55.—Quel est votre travail actuellement ?
56.—Avez-vous appris un métier ?
  a) Leguel ? b). Dans une école technique?
  c) Chez un particulier?
  d) Avez-vous un diplôme dans ce métier?
  e) Si non, que vous manque-t-il pour obtenir un diplôme?
57.—Depuis que vous avez quitté l'école:
  a) Avez-vous souvent changé de travail?
  b) Combien de fois ?
  c) Avez-vous souvent été sans travail?
58.—Avez-vous l'intention de faire une carrière de votre travail actuel?
59.—Si non, quels sont vos projets?
60.—Croyez-vous que si vous aviez terminé vos études:
  a) Vos possibilités d'avenir seraient meilleures.
  b) Vous auriez une meilleure position.
  c) Vous auriez un meilleur salaire.
  d) Vous seriez plus riche.
  e) Vous auriez plus de chances d'avancement.
  f) Vous auriez une meilleure conception de la vie.
  g) Vous seriez plus heureux?
61.—Regrettez-vous de ne pas avoir terminé vos études ?
62.—Si la chose était possible, reprendriez-vous vos études afin d'obtenir au moins un diplôme académique? Technique? Commercial?
63.—Selon vous, un diplôme est-il nécessaire aujourd'hui ?
64.—Y a-t-il des cours du soir qui se donnent dans votre milieu?
65.—Y a-t-il dans votre milieu un genre d'Education adulte ?
66.—Avez-vous profité de ces cours du soir ? De cette Education adulte ?
67.—Avez-vous jamais songé à suivre des cours par correspondance ?
68.—De fait en suivez-vous ? Lesquels? Réussissez-vous dans ces cours ?

Autour du Concile . . .

Les conclusions pratiques du Concile

Quelles seront les conclusions pratiques du Concile ? On répond, dans les milieux qui suivent de près les travaux préparatoires, en rappellant que les conciles ont eu surtout pour tâche de donner à l'Eglise les "instruments" que réclamaient les temps où ils ont eu lieu.

Aujourd'hui, c'est l'apostolat des laïques qui semble constituer un des problèmes les plus importants qui se posent à l'Eglise; problème nouveau qui exige toute l'attention. Une commission spéciale a été instituée au sein des organismes préparatoires du Concile pour traiter de cette question. On pense que cette commission pourrait devenir une institution permanente, soit une nouvelle congrégation qui viendra s'ajouter aux autres dicastères de la curie romaine.

Il y a aussi la question de l'unité des chrétiens, qui tient tant à coeur au pape Jean XXIII. Là aussi, le secrétariat institué en vue de la préparation du concile pourra se transformer en organisme permanent.

Il y a enfin toutes les questions touchant les moyens modernes de diffusion de la pensée, tels que la presse, la radio, la télévision, le cinéma. Un secrétariat préparatoire du concile a été également créé en vue d'aborder les problèmes qui se posent dans ce domaine. Il est présidé par Mgr Martin O'Connor, archevêque titulaire de nationalité américaine, qui préside aussi la commission pontificale pour le cinéma, la radio et la télévision. Ce dernier organisme existait avant la préparation du Concile. Mais tout porte à croire que ses attributions seront étendues.

* * *

La préparation du Concile se poursuit

Au cours de la deuxième séance de sa quatrième session, la Commission centrale préparatoire du Concile, que présidait le cardinal Eugène Tisserant, doyen du Sacré Collège, a poursuivi l'examen des schémas présentés par le cardinal Paolo Marella, président de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses. Les questions abordés concernaient les rapports entre les évêques et la curie romaine, d'une part, et d'autre part, les relations entre les évêques et les curés.

La Commission a rappelé que le Pape, en vertu de la primauté qui lui a été conférée par Jésus-Christ, a le pouvoir aussi bien d'étendre que de restreindre la juridiction des évêques, pour le bien et l'utilité de l'Eglise, et qu'il peut se réserver les questions les plus importantes. Pour ce qui est des curés, la Commission semble s'être prononcée en faveur de l'assouplissement de la règle de l'inamovibilité des ecclésiastiques placés à la tête dees paroisses, sanctionnée par le droit canon.

La Commission a ainsi achevé l'examen des questions présentées par le cardinal Marella, au nom de la commission des évêques et du gouvernement des diocèses.

Qu'est-ce qu'un franc?

Paris. — M. Valery Giscard d'Estaing, ministre des Finances, a décidé de hâter la fin de la réforme monétaire en cours depuis plusieurs années en France. A compter d'une date qui sera probablement le 1er janvier 1963, on ne comptera plus en France qu'en francs. Actuellement, on compte en nouveaux francs, valant cent anciens francs. Le franc 1963 vaudra 1 nouveau franc ou cent centimes.

En fait ,cette normalisation va se traduire dans l'immédiat par une complication supplémentaire dont les chansonniers de Paris, qui ont la dent dure, ne vont pas manquer de s'emparer. On aura en même temps des billets libellés en anciens francs, d'autres en nouveaux francs et d'autres en francs 1963. Pour les pièces, il faudra tenir compte du fait qu'un ancien franc vaut un centime nouveau et ne pas confondre la pièce d'un franc nouveau avec la pièce d'un franc ancien qui vaut cent fois moins.

Important projet à Ottawa

Ottawa. — La ville d'Ottawa présentera un bill privé à la législature ontarienne, le 8 mars, pour obtenir l'autorisation d'exproprier, au besoin, certaines propriétés en vue de l'exécution d'un vaste projet de $20 millions comprenant un hôtel, des magasins et un terrain de stationnement. On a choisi pour ce projet un emplacement sur la rue Sparks.

—L'homme est un ange en pénitence sur la terre.

Caussette



Son Excellence Mgr Anthony Jordan O.M.I., achevêque coadjuteur d'Edmonton, bénissait et inaugurait récemment la nouvelle école du Sacré-Coeur, située au coin de la 96 rue et de la 108e avenue. C'est une école bilingue qui reçoit les enfants des paroisses du Sacré-Coeur et de l'Immaculée-Conception En plus de Mgr l'Archevêque, l'on remarque sur cette photographie: M. Orest Demco, vice-président des Ecoles Séparées, la Révérende Soeur Irène, principale et Mgr J. R. Ketchen P.D., curé de l'Immaculée-Conception.

Les petits chanteurs de la Manécanterie Meilleur se souviennent de leur passage à Edmonton, en juillet dernier

Chers Amis,

Plusieurs mois sont déjà écoulés depuis notre historique randonnée dans votre patelin et le souvenir de notre rencontre est encore solidement épinglé aux parois de notre imagination.

Comment ne pas se sentir émus même encore aujourd'hui ! Il y a de ces événements qui marquent pour la vie! Et chacun de nous sera pour toujours sous l'impression d'avoir revu des compatriotes, des parents, des frères qu'on retrouve à un tournant de chemin, alors qu'on les soupçonnait perdus pour de bon ou... partis pour l'Au-delà!

Nous nous sommes déplacés! Nous avons chanté pour vous! Vous avez hébergé des voyageurs, vous avez applaudi des troubadours, vous avez entendu le verbe français que vous soupçonniez peut-être éteint dans notre immense pays tellement la radio, la TV vous inondent copieusement de l'idiome anglo-saxon.

Le plus simplement du monde, vous nous avez offert le gîte pour la nuit... et nous avons trouvé tout naturel d'accéder à votre désir! Nous étions confus de tant d'amabilité! Vous souriez d'aise de nous faire partager votre réfection !

Ne cherchons point lequel des deux est le plus méritoire ? Votre modestie et votre grand coeur ne souffriraient point notre verdict.

Puisque tout a paru si aisé à l'un et à l'autre, c'est que nous nous sommes compris dès le premier instant de notre rencontre! Le même sang coulait dans nos veines ! Nous nous sommes peut-être surpris, comme ça, sans savoir pourquoi, à ne plus utiliser les belles manières ,à prendre nos aises, tout comme deux frères, qui, se revoyant après des années d'absence, reprennent leurs disputes amicales aussitôt les accolades terminées !

Tous les petits chanteurs, du moussaillon au commandant, ne veulent point démériter de leurs hôtes ! S'ils ne peuvent se permettre de vous revenir aussi souvent que vous le désirez et qu'ils le désirent..., ils continuent à vous placer sur le piédestal de leur coeur par la grande estime qu'ils professent à votre endroit ! Soyez convaincus qu'ils penseront à vous tous dans leurs chants, sur la scène, mais surtout à l'église. Ils demanderont au divin Maestro que vous soyez les plus heureux du monde même malgré cette atmosphère de bataille dans laquelle vous plonge la continuelle revendication de vos droits les plus sacrés vis-à-vis de la religien et de la langue précieux héritage que vous apportez en émigrant dans votre pays d'adoption.

Quand nous sera-t-il donné de vous revoir? En vous quittant, vous nous avez fait promettre de vous revenir et... le plus tôt possible! Vos charmantes invitations nous font sérieusement réfléchir !

Tous les Petits Chanteurs implorent le Ciel pour vous et lui demandent de vous accorder ses faveurs de choix.

Au revoir, chers Compatriotes, et à bientôt...

Frère Julien, s.c.

Frère Gérard, s.c.

Augmentation des salaires

Ottawa. — Plus de 7,000 fonctionnaires fédéraux, professionnels et non professionnels viennent de recevoir une augmentation de salaire rétroactive au 1er juillet 1961. Cette augmentation commence à quelques dollars par année pour se rendre à plus de $1,000.

Parmi ceux qui profiteront de cette augmentation se trouvent des ingénieurs, économistes, statisticiens, avocats, médecins, hommes de science, météorologistes et divers inspecteurs.

Cette augmentation est la première d'un nouveau système de revision périodique des salaires, annoncé par le ministre Fleming.

Vient de paraître

"Médecine d'aujourd'hui"

Les textes de "Médecine d'Aujourd'hui", l'émission éducative la plus écoutée de tous les postes de télévision de la Métropole, viennent d'être édités par les Editions de l'Homme.

Ce volume ,préparé par Me Alban Flamand, s'imposait au seuil d'un grand effort de vulgarisation à la fois honnête et sérieux, auquel ont collaboré treize médecins parmi les plus autorisés, soit: les Docteurs Jean Boussens, Paul Dagenais-Pérusse, Origène Dufresne, Lemuel P. Ereaux, Emile Gautier, Alton Goldbloom, Robert Gourdeau, Réginald Johnson, Raymond Lafontaine, Michel Mathieu, Gilles Paul-Hus, Paule Regnault, et Jacques Susset.

Voici ce que dit, à propos de "Médecine d'Aujourd'hui" le Professeur Roméo Boucher, m.d., directeur des Relations extérieures du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

Ce livre est un défi, un défi à ceux qui croient que la médecine est une science morcelée dont chaque partie ne vaut que par son indépendance. Rien de plus faux ! Et si nous avons fait appel ici à treize médecins de discipline différente, c'est justement pour prouver que ces disciplines se tiennent toutes les unes aux autres dans un vaste tout inexorablement un.

"...au moment où la médecine est sapée de toutes parts parce qu'on ne sait ce qu'elle est ni ce qu'elle fait, ce livre est la seule réponse positive à ce qu'on dit actuellement d'elle. C'est un geste d'une portée fort étendue puisque plus de 195,000 foyers l'ont déjà apprécié dans toute notre province."

Le volume "Médecine d'Aujourd'hui" abondamment illustré, comprend 164 pages et il est en vente chez FIDES 11540 - Jasper, Edmonton.

—Une cité où les hommes seraient élevés de manière à être dignes de leur nom deviendrait la métropole de la terre.

Channing

ST-SACREMENT

(VANCOUVER, C.C.)

REGAL DRAMATIQUE OFFERT A LA PAROISSE PAR LA TROUPE MOLIERE

Notre vaillante et énergique directrice, Mme Blanche Lambert, ne pouvait laisser passer la saison d'hiver sans nous offrir une bonne pièce de théâtre, comme une sorte de régal dramatique. Avec le concours de notre enthousiaste président, M. Jacques Baillaut, et les autres membres de la troupe, tout marcha, tout s'organisa. La préparation des décors demanda un assez long travail. M. Baillot se fit menuisier et peintre et consacra plusieurs longues soirées à ses ouvrages.

On avait opté pour une pièce de Labiche: "Les vivacités du capitaine Tic". Dans les circonstances, on ne pouvait faire un meilleur choix: cet auteur a une réputation toute faite dans nos théâtres. Voici ce qu'en dit l'encyclopédie Larousse: "Eugène Marin Labiche est doué d'une verve spirituelle poussée jusqu'à la bouffonnerie. Inventeur d'une langue amusante, il fit rire Paris et la France et l'étranger. Ses pièces, une centaine environ, portent toutes la marque, qui fut la sienne, de la gaieté la plus vive et la plus naturelle, même lorsque s'y accumulent les situations les plus ex travagantes et les quiproquos les plus invraisemblables."

Voici un court résumé de la pièce. Le capitaine Tic vient de quitter l'armée, et s'en vient demeurer chez sa tante Mme Guy. Avec sa pension assez substantielle, il se trace un programme de vie plutôt sportive et n'a nullement l'intention de contracter mariage. Mais voici que Mme Guy lui présente la très jolie Lucille, jeune demoiselle héritière d'une fortune assez considérable. Le capitaine se sent incapable de résister aux attraits de la gracieuse et opulente Lucille. Il n'hésite pas à modifier ses plans et le mariage est proposé. Mais la beauté et la fortune chez une demoiselle excitent souvent l'envie de nombreux et soi-disant amoureux. C'était justement le cas d'un M. Désambois, qui vient, à son tour présenter à Lucille son protégé. M. Magis: jeune homme tr,s excentrique, souriant, mais droit comme un manche à balai. Il se glorifie de ses talents de staticiens; il aime à compter les veuves qui passent sur le Pont-Neuf, etc. Et M. Désambois cherche par tous les moyens à ruiner la réputation du capitaine Tic. Il va même jusqu'à prouver que le militaire s'est battu en duel. Il s'en suit une lutte des plus comiques entre M. Désambois, le capitaine et la tante Guy. Finalement, Bernard, serviteur du capitaine, vient donner les éclaircissements voulus et sauver la situation: les accusations de M. Désambois sont prouvées être tout à fait fictives. Et la pièce se termine par une sorte de procession où les invités conduisent le capitaine et Lucille au lieu du mariage.

Voici les noms des personnages:

Capitaine Tic. Jacques Baillaut,
Bernard, M. Emmanuel Chouinard,
Mme Guy, Mme Rita Girouard,
Lucille, Bérengère Dallaire,
Baptiste, Joseph Blancard
Désambois, Allan Walsh,
Magis, Onile Lefrançois,
Invités: Hélène Flashner, Rachel Cormier, Jean Labbé.

Nos sincères remerciements: au Dr Gaston Robinson, Joseph Blancard, Jacques Baillaut qui se sont tous dépensés pour la préparation des décors; à Mme Marchand en charge des maquillages; à Mme Thérèse Jantzen qui avait préparé les très jolis costumes avec le concours de M. Bertrand Lefrançois; à M. J. Walsh, électricien; à Mme Pauline Boisvert qui avait préparé le programme; enfin à M. Jacques Baillaut et Mme Fraser en charge de la publicité.

Tous nos acteurs méritent des félicitations. Il faut nous rappeler que la plupart, ou sont des travaillants ou des étudiants. Il y eut deux représentations de la pièce et une quarantaine de religieuses des couvents voisins, que l'on avait invitées, ont apprécié grandement les talents de nos artistes et ne leur ont pas ménagé leurs applaudissements.

Dans l'assistance, l'on remarquait la présence de M. Robert Piard, consul de France, accompagné de son épouse et de ses enfants. A la fin de la séance, il fut invité à adresser la parole. Il se dit heureux de coopérer aux activités culturelles de la paroisse. Il souhaite à notre Troupe Molière de continuer à maintenir dans Vancouver l'étendard du bon parler français.

VISITE DES ECOLES FRANÇAISES

Le R.P. Lorenzo Gélinas, s.s.s., visiteur des écoles françaises de la Colombie, s'est réservé la semaine du 4 mars pour ce travail. Il commencera par les écoles de Maillardville, Lourdes et Fatima. La visite devait se faire il y a un mois, mais la vague de froid prolongée qui a déferlé sur la côte du Pacifique a causé une épidémie de grippe chez nos enfants et plusieurs ont été obligés de s'absenter de l'école. Cette froide température semble prendre fin, mais elle nous a amené une chute de neige de 10 et 15 pouces d'épaisseur à Vancouver et dans les régions voisines.

NOTRE R.P. CURE A MONTREAL

Le R.P. Zéphirin Bélanger, s.s.s., curé, représente la section française de notre diocèse à la Conférence Canadienne sur l'Education, qui s'est ouverte à Montréal, le 4 mars courant. 70 délégués de la Colombie ont assisté à ce Congrès, le plus considérable jamais tenu au Canada sur ce sujet de l'éducation. Il fait suite à une réunion semblable tenue à Ottawa, en 1958. Comme on le sait ,toutes les Provinces ont été représentées à ce Congrès. Le Gouvernement central à Ottawa a jugé cet événement assez important pour émettre un timbre nouveau de 5 sous, afin d'en commémorer le souvenir. Les 2,000 délégués, partagés en neuf comités ont étudié tous les aspects de cet important problème de l'éducation.

Le Chroniqueur

VIMY

M. et Mme François Apchin ont assisté à une convention à l'hôtel Macdonald où ils ont eu l'honneur de voir le premier ministre, l'hon. Diefenbaker.

Dimanche le 4 mars, à une assemblée pour le comité de la construction de l'église, une décision a été prise: M. J. Cust, maçon, aura le contrat de la brique et du stucco.

HOCKEY:

Dimanche le 4, les seniors ont joué contre Morinville pour remporter la victoire du premier jeu des semi-finales par 4-3. Il y en avait peut-être qui essayaient de suivre les méchants pas da Lou Fontinanto. Leurs mauvaises intentions surpassaient leur esprit sportif.

Comme le commentateur Al Shaver a dit autrefois: "Si vous gagnez dites peu — Et si vous perdez dites encore moins!

LEGAL

DECES DE M. JEAN MAHE

A son domicile à Edmonton, le lundi 22 janvier, est décédé subitement, à l'âge de 80 ans, M. Jean Mahé.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une fille Marie, Mme Auguste Fournier, d'Edmonton; cinq fils: Eugène, Patrice, Albert, Pierre et Jean; 22 petits-enfants et 7 arrière petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté, vendredi le 26 janvier à 10h. a.m. en l'église St-Emile de Legal. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Jean Mahé et son épouse projetaient s'embarquer ,le 29 mars, pour un voyage de plusieurs mois en la douce France. L'homme propose et Dieu dispose! ...

DECES DE M. ARTHUR BERGEVIN

M. Arthur Bergevin, de Legal, est décédé au Foyer Youville, de St-Albert, le 30 janvier, à l'âge de 84 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, quatre fils: Elie, Raoul, Lucien et Achille, de Legal; deux filles: Mme Aline Pelletier, de Legal, et Fernande, d'Edmonton; 36 petits-enfants et 17 arrière petits-enfants.

Les prières eurent lieu dans l'église paroissiale, le 1er mars. Le service funèbre eut lieu le vendredi 2 mars, dans l'église de Legal, et l'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de la paroisse.

Le salon Connelly-McKinley s'occupait des arrangements funéraires.

DECES:

Mme Azarie Brisson est décédée le 10 février à l'âge de 71 ans. La défunte, née Ida Casavant, laisse dans le deuil son époux Azarie, ses deux fils, Roch et Pierre, de Legal, et ses filles, Mme Wilfrid La Belle (Alix) et Mme Gustave Meunier (Célina), d'Edmonton; 12 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants; quatre frères: Henri, Aimé, Joseph, de Legal, et Omer Casavant, d'Edmonton; deux soeurs: Mme Théodule Brisson et Mme Edouard Dumaine, d'Edmonton.

Le 12 février à 10 heures, le service fut chanté par M. l'abbé G. H. Primeau, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Ricard, curé de Vimy, et de M. l'abbé J.-L. Pigeon, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Daniel, Paul, Ernest, Raymond Brisson, Normand Meunier, Georges Labelle; tous petits-fils ou neveu de la défunte.

La quête fut faite par Mme Georges Montpetit, présidente des Dames de Sainte-Anne et de Mme Joe Paré, vice-présidente. La défunte était membre de la Congrégation.

Paul Brisson

* * *

CENTRE RECREATIF:

Pour ceux qui depuis longtemps entendaient parler du centre récréatif de Legal et désiraient le visiter, l'occasion leur en a été offerte, dimanche dernier, quand les portes ont été ouvertes. Tous et chacun pouvaient à loisir admirer le travail accompli en vue d'occuper les loisirs de nos gens.

Plus de deux cents personnes sont venues examiner, applaudir et féliciter les responsables de ce chef-d'oeuvre qui continuera à subir transformation et amélioration.

En entrant, le bureau du directeur, à droite attire votre attention par son aménagement rustique qui agréablement nous rappelle les jours d'antan.

Une grande salle coquette et bien éclairée, vous offre l'hospitalité si vous avez à assister à une réunion ou une réception. C'est dans ce local que dimanche on nous offrait une bonne tasse de café bien chaud.

Une cuisine bien aménagée et avec l'eau courante et gaz naturel, etc... sera des plus commodes pour toutes les circonstances.

Si vous désirez suivre les cours d'art et métiers vous n'avez qu'à vous rendre les mercredis soirs et de belles salles spacieuses vous offrent le confort et l'équipement pour le travail en perspective.

Un large corridor s'allongeant du nord au sud, sépare agréablement "notre centre" en deux avec une porte de sortie à chaque extrémité.

Afin de nous procurer cet emplacement aussi enrichissant qu'utile, les paroissiens sous l'oeil vigilant et l'enthousiasme communicatif du comité de récréation, n'ont pas épargné leur dévouement afin de réaliser leur idéal: un centre récréatif moderne, attrayant et confortable.

Il me fait plaisir de vous présenter les membres du comité du centre récréatif: M. Joe Nault, président, l'abbé Primeau, secrétaire, MM. Lucien Bergevin, Roger Caouette, Arthur Demers et Bert Telford.

* * *

HOCKEY:

L'équipe des "Juvéniles" de Legal a témoigné son appréciation à ses patrons "les Chevaliers de Colomb", samedi dernier, quand elle défit l'équipe de Pibrock de la ligue de Pembina, par un pointage de 9 à 5.

La partie fut jouée suivant toutes les règles du jeu. Les joueurs de notre équipe furent présentés au public puis le Grand Chevalier, M. Arthur Morin, mit la rondelle au jeu.

Il y avait beaucoup d'animation et c'était facile de le constater par les cris, les cloches, les coups de sifflets qui se faisaient entendre dans toutes les directions.

Après la partie, au restaurant de la patinoire, un réconfortant goûter fut servi aux joueurs et croyez-moi, ils y ont fait honneur.

Le 15 février c'était au tour de l'équipe de Vimy à subir une défaite et cette fois le pointage était de 11 à 10.

Les finales ont commencé dimanche le 25 février, espérons que pour ces quelques semaines à venir nous seront favorisés d'une belle température.

Richard Cyr
Léo Boisvert

* * *

BINGO:

Pour moi ,qui n'ai jamais eu l'occasion d'être pensionnaire dans un couvent; je me suis souvent demandé ce que devait être la vie entre ces quatre murs; dimanche le 18 février, l'occasion me fut donnée de cette nouvelle expérience.

Voici à quelle occasion: les religieuses et leurs élèves avaient organisé un bingo et chaque demoiselle du couvent pouvait inviter deux de ses amies à venir tenter leur chance de gagner de beaux prix.

Des vingt-six jeunes filles qui participèrent au jeu neuf furent favorisées du sort et remportèrent de beaux prix que toutes auraient ardemment possédés. J'ai été une de ces fortunées.

J'étais heureuse aussi d'avoir l'occasion de visiter le couvent du haut en bas; les jeunes filles qui ont le privilège de passer quelques années d'étude dans un pensionnat sont gratifiées d'une formation à nulle autre pareille.

Le dernier numéro de l'après-midi ne fut pas le moins apprécié; un délicieux goûter nous fut servi; goûter que nous avons dégusté en compagnie de nos aimables compagnes.

Henriette Deslauriers

FORT-KENT

Dimanche passé le 4 mars, avait lieu la réunion annuelle des Dames de Sainte-Anne. Les personnes nommées étaient: présidente: Mme Léon Albert; secrétaire: Mme Arthur Jubinville; vice-présidente: Mme Albini Michaud.

Nous souhaitons à toutes trois, beaucoup de chance.

Le 4 mars, avait lieu le Festival de la Chanson française. Il y avait beaucoup de numéros bien réussis. Quelques adultes, hommes et femmes, présentèrent quelques numéros. La Chorale des élèves de 7-12 ainsi que les Gais Lurons se rendront à St-Paul, dimanche prochain le 11, pour le Festival régional. Bonne chance à nos jeunes.

N'oublions pas nos malades ,allons les voir et prions pour eux.

Le temps du Carême est commencé aujourd'hui, alors profitons-en pour faire pénitence.

Il y aura messe à tous les vendredis soirs durant tout le Carême.

Aussi le Carême nous apporte nos parties de cartes, le dimanche. Donnous-nous tous le mot pour s'y rendre. La première de ces soirées aura lieu dimanche le 11 mars.

Invitation à toutes les paroisses voisines.

MORINVILLE

Lundi le 26 février, avait lieu à l'hôtel-de-Ville, l'assemblée annuelle des contribuables, de la ville de Morinville.

L'assemblée était présidée par M. le Maire Art. Soetaert, et M. Paul-E. Brochu, secrétaire permanent de la ville, était également secrétaire de l'assemblée. Ce dernier, fit d'abord la lecture des minutes, de la dernière assemblée annuelle, datée du 13 février 1961. Pour répondre au désir des membres de l'assemblée, le rapport financier, fut discuté page par page.

Sur une motion de M. E. J. Houle, secondée par M. Ephrem Rousseau, le président de l'assemblée lut ensuite le rapport de l'inspecteur municipal (écrit par M. L. L. Gurel), pour l'année 1961, ainsi que la lettre que M. le maire, adressa au département des Affaires Municipales.

La lecture de ce rapport et de cette lettre, fut alors suivie des rapports de chacun des conseillers, dans leur domaine respectif.

Dans son rapport sur les activités du Conseil, M. le maire, a déclaré que l'année avait été très active. Et nous notons, 32 assemblées réparties en assemblées spéciales et régulières. Il y eut 23 lois d'adoptées ,dont la plus importante fut l'installation du système d'aqueduc, et le renouvellement de l'affranchissement du gaz, dont nous fournit le Plain Western Gas and Electric. Plusieurs permis de construction ont également été accordés, lesquels ont contribué à un magnifique développement dans Morinville.

Le conseiller Côté, a rapporté qu'il y eut 17 appels pour le feu. Il a également indiqué qu'avec le système d'aqueduc, ce département devra recevoir de plus gros conduits, en cas de feu.

Samedi, 3 mars dernier, avait lieu, à la salle paroissiale, une assemblée régionale de l'Action Catholique Rurale. Etaient présents à cette assemblée: le R.P. Léopold Desgagné, c.ss.r., aumônier local, M. l'abbé Ricard, curé de Vimy, M. et Mme Paul Piquette, de Plamondon; M. et Mme Gagné, de Vimy, et le frère de ce dernier, également de Vimy; M. Blanchette, propagandiste régional, M. et Mme André Sabourin, ainsi que M. et Mme Paul Hogue, ces quatre derniers sont de Morinville. L'étude spéciale de la journée, fut celle des "Loisirs".

Mardi, le 27 février, avait lieu une assemblée régulière des Chevaliers de Colomb. Il s'est fait un travail intense dans ce milieu afin d'obtenir du MSI un plan spécial d'assurance-groupe.

Samedi, le 3 mars, MM. Gust. Ricard et Nap. Brisson, respectivement chef de troupes et assistant, dans le louvetisme, ont assisté à une journée d'études donnée à St-Albert, en rapport avec ce mouvement. M. Smart, de St-Albert, qui, dernièrement était nommé Scoutmaître du District, a profité de cette journée pour rencontrer tous les chefs et leurs assistants. M. Smart, a fait du scoutisme, à Toronto, pendant cinq ans.

Il est passé sur Morinville, au cours de la semaine, un souffle heureux, dont quatre des nôtres ont été les principaux bénéficiaires. Lisez ceci, et vous jugerez mieux:

M. Armand Hews, qui vient d'être nommé surintendant du département de la cuisson du ciment, à la Co. Inland Cement, passera trois mois à Montréal, à ce titre. Si M. Hems se plaît là-bas, il reviendra au bout de ce temps, afin de ramener avec lui, toute sa famille. Nous souhaitons à M. Hews, beaucoup de succès... et le félicitons de cette nomination.

M. Bob. Lapointe, employé de Calgary Power, vient d'être nommé assistant-gérant, à White Court. M. Lapointe et sa famille, nous quitteront, le 15 mars prochain.

A lui aussi, nous souhaitons beaucoup de succès.

MM. Eugène Charest, Ubald Chevalier, tous deux de Morinville, ainsi que M. Normand Préfontaine, d'Edmonton, ont récemment gagné une automobile, à l'occasion d'un souper. Ce souper avait été organisé par le comité du sport du Curling, et les recettes serviront à défrayer l'installation de la glace artificielle. Il en coûtait $25.00 pour assister à ce souper et les noms des trois personnes, demeurant au fond du baril, lequel contenait 250 billets, étaient gagnants. M. Ubald Chevalier a racheté l'automobile. Le tout naturellement a été divisé entre les trois gagnants. Il s'agissait ici, d'un Dodge 62.

HOCKEY:

Dimanche le 4 mars, Morinville est allé à Vimy et les points ont été 3-4 en faveur de Vimy. Cette partie, marquait la première des éliminatoires, la deuxième aura lieu, ici mercredi le 7 prochain. J'espère alors pouvoir vous donner plus de détails, sur cette partie. Nos jeunes auront besoin de se dépêcher, s'ils ne veulent pas finir les éliminatoires dans les trous d'eau.

SAINT-PAUL

Le 25 février dernier avait lieu au Cafetéria de la Haute Ecole, le Banquet annuel des Dames de Ste-Anne. S.E. Mgr Ph. Lussier présidait à ces agapes. Mgr Loranger, v.g., et ancien aumônier de la Congrégation, M. l'abbé Georges Tardif, aumônier diocésain, et M. l'abbé Albert Langevin, aumônier local.

Cette réunion coïncidait avec la soirée souvenir à l'occasion du départ de M. le curé A. Langevin, qui devait prendre charge de la paroisse de Picardville. Les Dames de Ste-Anne profitèrent de la circonstance pour remercier leur dévoué pasteur et aumônier pour son inlassable dévouement pendant son trop court séjour à St-Paul, et lui souhaiter un fructueux apostolat à Picardville. S. Excellence se dit heureux de rencontrer notre groupement paroissial, groupement duquel S. Exc. attend beaucoup de satisfaction dans les domaines spirituel et apostolique. L'Eglise à l'heure du Concile convoque tous ses fidèles à unir leurs efforts, unanimes et fermes pour le succès du Concile.

On nous apprend que le Cercle Dramatique de St-Paul donnera au commencement de mai la pièce intitulée "Gertrude et mon Coeur". Le titre ne manque pas de piquant et attirera notre curiosité et notre intérêt.

Le 28 février, à l'école Racette de St-Paul on faisait la distribution des pris de catéchisme tant e nfrançais qu'en anglais aux élèves méritants des grades 7 à 12.

En présence de S.E. Mgr Lussier les prix furent offerts: la paroisse de St-Paul représentée par M. le curé Albert Langevin — les premiers prix anglais et français; les membres du CWL présentèrent des 2e prix de catéchisme (section anglaise) aux élèves des grades 6 à 12, par Mme Laura Belzil; les Dames de Ste-Anne faisaient également leur part en présentant des 2e prix de catéchisme (section française) aux élèves des grades 7 à 12, présentés par Mme Donat Létourneau; enfin, des prix en argent, dont un prix spécial, décerné à Guy Joly ($25.00), présenté par Mme Jules Van Brabant, présidente du Cercle Dramatique français de St-Paul, et voici en détail la liste des noms de ces élèves des grades 3 à 12:

	Points	Prix
Grade 12		
Lafleur ,Bernadette, Mallaig	80	$5.00
Blanchette, Marielle, St-Paul	78	3.00
Moyen, Zelia, St-Paul	77	1.50
Grade 11		
L'Heureux Thérèse, St-Paul	79	5.00
Poulin, Viateur, St-Paul	79	5.00
Mahé, M.-Rose, Ste-Lina	75	3.00
Laing Bernard, St-Paul	71	1.50
Grade 10		
Poulin, Noelline, St-Paul	88	5.00
Lafleur, Marcelle, Mallaig	86	3.00
Faucher, eanne M., St-Paul	79	1.50
Tremblay, Lucille M., St-Paul	79	1.50
Grade 9		
Joly, Guy (Prix spécial) St-Paul	89	25.00
Foisy, Jeannine, St-Paul	86	3.00
Noel, Louise, St-Paul	85	1.50
Leroux, Claudette, St-Paul	85	1.50
Grade 8		
Bédard, Paulette, (Prix provincial), St-Paul	93	10.00
Lefebvre, Adrienne, St-Paul	92	3.00
Neveu, Louise, St-Paul	89	1.50
Grade 7		
Laing, Denise, St-Vincent	88	5.00
Chamberland, Marilyn, St-Paul	87	3.00
Côté, Elaine, St-Paul	87	3.00
Carrier Denis, St-Paul	84	1.50
Grade 6		
Lefebvre ,Bernadette, St-Paul	92	5.00
Poulin, Suzanne, St-Paul	89	3.00
Brault, Béatrice, St-Paul	87	1.50
Grade 5		
Joly, Raymond, St-Paul	86	5.00
Carrier, Louis, St-Paul	86	5.00
Charbonneau, Annette, Ste-Lina	86	5.00
Chartier, Roland, St-Paul	85	3.00
Bilodeau, Yvette, Ste-Lina	84	1.50
Robinson, Alice, St-Paul	84	1.50
Duchesneau, Irène, St-Paul	84	1.50
Journeault, Suzanne, Lafond	84	1.50
Grade 4		
Joly, Annette, (Prix provincial) St-Paul	95	10.00
Van Brabant, Sylvia, St-Paul	91	3.00
Durocher, Evelyne, Mallaig	91	3.00
Drouin, Gail, St-Paul	90	1.50
Grade 3		
Poulin, Normande (Prix provincial), St-Paul	99	10.00
Dubrule, Huguette, St-Paul	89	3.00
Hurtubise, Murielle, Mallaig	86	1.50

M. Léo Ayotte désire avertir ses nombreux clients de la Rivière-la-Paix qu'il sera à l'hôtel de Falher du jeudi 8 mars jusqu'au 20 mars.

DONNELLY

VISITEURS:

La famille Alexis Bouchard accueillait avec joie, tout dernièrement, pour une courte visite, M. Jos Bouchard, président de la Chaîne Coopérative de St-Bruno, Lac St-Jean, P.Q. Le frère de M. Alexis, qui avait déjà visité notre région, il y a quatre ans, était accompagné de M. Jean Joseph Savard, secrétaire de la Coopérative de St-Bruno, et de M. Lionel Sorel, vice-président de l'UCC.

DECES:

Il nous faut annoncer le départ pour le ciel d'un bébé de quatre mois, enfant de M. et Mme Roger Chauvette, décédé à l'hôpital de Fort St-Jean, C.B., et inhumé à Donnelly, le 21 février, après qu'un service des Anges fut chanté. A la famille désolée nous offrons nos plus sincères sympathies.

NOS MALADES:

Mme David Thériault, Mlle A. Dumesnil ,Mme Sylvio Benoit et son fils Roger ont passé quelques jours à l'hôpital de McLennan.

Mme J. Paquette et Mlle Lucie Arcand sont actuellement patientes et nous leur disons "revenez bien vite parmi nous."

GIROUXVILLE

Une éelction aura lieu, vendredi le 9 mars pour nommer un grand commissaire pour la subdivision No 1 de Girouxville et Jean-Côté. M. A. Simoneau a dû résigner à cause de sa santé. A l'été ils ajouteront deux nouvelles classes et une librairie à notre école.

L'ouverture officielle du magasin coopératif, après la rénovation finie, aura lieu les 3, 4 et 5 mai.

M. Henri Giroux est revenu du chantier pour reprendre son ouvrage à l'entrepôt à gaz.

U nincendie a détruit le moulin à scie des frères Trudeau, en fin de semaine.

Annonces classées

J'envoie une invitation spéciale à tous ceux qui désirent acheter des bonnes terres en grandes quantités et de bonne qualité pour la culture des céréales ainsi que pour l'élevage.

Eau bonne et abondante !

Cette propriété serait idéale pour ferme familiale ou pour un groupe de familles qui désirerait se placer dans un secteur où le prix des terres n'a pas encore monté beaucoup.

Tout d'un tenant: 3,040 acres, 1,600 cultivés, 930 en labour d'été pour $30.00 de l'acre; ou avec, 100 bonnes vaches Hereford ou Angus, ainsi qu'une bonne ligne de machineries, du foin, grain et semences, pour la somme totale de $150,000.00, terme à échéance aux acheteurs sérieux.

L'acheteur de cette place sera un chanceux !

Pour plus amples informations adressez vos demandes:

J. J. DUPONT
Agent d'immeubles (bilingue)
Fenn — Alberta

ST-JOACHIM

Le dimanche 25 février, les Guides, Jeannettes, Scouts et Louveteaux célébraient l'anniversaire de leur fondateur Lord Baden Powell. C'est une bonne occasion de féliciter les dirigeants de ces mouvements et les remercier pour leur apostolat à l'égard des jeunes.

Dimanche dernier, les Guides offraient un dîner à leurs parents et aux membres du Comité Protecteur. Suivit une soirée récréative comprenant compte-rendu des activités, discussion avec les parents, chants, musique.

Furent élues pour le Comité Protecteur, présidents: Mme L. Gamache; vice-prés.: Mme R. Dagenais; sec.: Mlle G. Hébert; trés.: Mme M. Lavallée; conseillères: Mmes S. Royer, A. Breton, A. Déry et Mlle M. Turcotte.

Des votes de remerciements ont été exprimés à l'endroit de Mme Irénée Turcotte sortant de charge. Le dîner fut précédé par une cérémonie religieuse présidée par le R.P. Ferland.

Dans un concours de talents, organisé par les Chevaliers de Colomb, à la Haute Ecole St-Joseph, Mlle Suzanne Lambert s'est classée deuxième pour son interprétation au piano de "Soaring" de Schumann. Nos félicitations à cette jeune artiste.

M. Gérard Baril partait, dimanche, en avion, pour le Province de Québec où il visitera sa fille religieuse à Beauport ainsi que ses parents.

Les membres du Club Alouette remercient M. et Mme Philippe Villeneuve pour leur cordiale hospitalité lors de leur dernière assemblée qui eut lieu à leur résidence, dimanche dernier.

Notre retraite paroissiale, prêchée par le R.P. O. Gaudette, aura lieu du 18 au 25 mars pour les gens mariés et du 25 au 31 pour les célibataires. Tous doivent y prendre part.

Les membres du Comité du Camp paroissial annoncent une soirée variété qui sera donnée à l'auditorium de l'école Grandin, le 14 mars prochain x 8h.15. Ils espèrent que les paroissiens assisteront nombreux.

Dernièrement un concours était organisé par Simonne, réalisatrice des nouvelles concernant le magasin de la Baie d'Hudson que nous entendons tous les matins sur les ondes du poste CHFA. Dans un tirage fait par M. B. Gagnon, gérant du poste, Mme G. A. Thibault, d'Edmonton, fut l'heureuse gagnante d'une magnifique horloge électrique. Mme Thibault remercie cordialement Simonne et l'encourage à continuer son intéressant programme à la radio.

Mme Alfred Tougas partait cette semaine pour la Californie où elle visitera les parents et amis. Elle était accompagnée de son fils Maurice et de Mme Lérigée.

Mmes Emma Châtain et Lucien Provost sont patientes à l'hôpital Général, et Mme Albert Carrier à la Miséricorde. Nos voeux de bonne santé les accompagnent.

PLAMONDON

Samedi le 24 février, les élèves du grade XII, sous la direction de M. Paul Piquette, vice-principal de notre école, sont allés à Edmonton pour assister à "Varsity Guest Weekend" et pour entendre parler l'hon. John Diefenbaker. Ceci avait lieu à l'Université de l'Alberta. Ils ont visité les diverses facultés de l'Université, ainsi que la Ferme Expérimentale. Leur tournée consistait en la visite du Parlement et de l'Auditorium du Jubilé. Voici les noms des élèves: Joanne Côté, Antoinette Hymyk, Rena Gauthier, Liliane Schaub, Marjorie Shapka, Rita Parent, Laurier Amiot, Ronald Labonté et Alcide Ulliac. Ils ont bien joui de cette journée et sont revenus enrichis par cette expérience.

Mme Yvette Plamondon et fillette de Fort Smith, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Jos Dragon.

M. Lucien Ménard, d'Edmonton, était ici, jeudi dernier, par affaires, concernant la gérance de l'hôtel Pélican. Apartir du 1er mars, M. et Mme Robert Piquette, de Radway, seront en charge de l'hôtel. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue. M. et Mme Jos Dragon, qui occupaient ce poste depuis le 1er novembre 1961, demeureront avec leur père, M. J. L. Plamondon.

Dernièrement, M. et Mme Roland Piquette sont allés à Edmonton, visiter M. Jean Piquette, autrefois d'ici, qui est gravement malade à l'hôpital. Mme Martin Schaub est toujours à l'hôpital. La petite Lianne Schaub est de retour à la maison pour quelques semaines. Elle retournera pour une autre opération dans la jambe. Bon courage et prompt rétablissement !

Jeudi dernier, les écoles de la Division du Lac-la-Biche restèrent fermées, car la température était trop froide. Apparemment, certains parents n'ont pas entendu le message qui fut radiodiffusé à 7h. du matin, annonçant la fermeture des classes ce jour-là. Ayant le pressentiment que tout n'était pas bien, M. Alcide Plamondon, chauffeur d'autobus, alla en automobile voir s'il ne trouverait pas des élèves le long de sa route. Justement, il trouva une pauvre petite qui avait la joue gelée. De graves conséquences auraient pu en résulter. M. Plamondon a montré qu'il s'intéresse au bienfait des élèves confiés à ses soins et mérite nos félicitations.

Deux de nos institutrices, Sr Julianne et Mme Cécile Ménard ont succombé à la grippe, la semaine dernière; elles furent remplacées auprès de leurs élèves par des surveillantes: Mme Ann Bélanger et Mlle Joanne Côté.

Le 26 février, dans le sous-sol du presbytère, le Plamondon Nurse's Committee tenait une réunion pour décider comment employer l'argent que l'on obtiendrait en vendant la maison de la garde-malade. Il y avait une assistance d'environ cent personnes... pour une fois, les gens répondirent à l'appel ! M. Eugène Plamondon, secrétaire, donna tous les rapports. M. Alec Plamondon présidait l'assemblée. Il y eut beaucoup de discussions, de suggestions et d'arguments; on vota ouvertement... on vota secrètement. Enfin, il fut décidé qu'une moitié de cet argent irait pour l'acquisition d'un camion pour le feu ,ce qui est une véritable nécessité. L'autre moitié ira au Plamondon Community League, en vue des divers projets récréatifs. Voici les noms des autres personnes en charge des projets que nous n'avons pas pu vous donner la semaine dernière. Education: Mlle Lena Ménard; Club de Softball ,pour filles: Mme Claire Chevigny; Club de Hockey: Art Varin; Club de Baseball: Jean Ménard; le Rodéo: Rosaire Plamondon.

Des soumissions pour la vente de la maison, seront reçues par le PNC à partir du 15 mars jusqu'à la fin du mois et devront contenir 25 dollars. Le mobilier sera vendu à l'enchère, la date n'a pas encore été fixée.

Les 24 et 25 février, au Lac-la-Biche avait lieu les Bonspiels des Chevaliers de Colomb auxquels 12 équipes participèrent et jouèrent trois parties chacune. Le titre de grand Champion fut mérité par l'équipe de Willie Tardif. En 2e place: l'équipe du Dr Bouvier. Philippe Plamondon et Pete Schaub, d'ici, faisaient partie de cette équipe et gagnèrent chacun un trophée.

En troisième place vint l'équipe de Ford Scott. Claude Gauthier d'ici y participait et gagna aussi un trophée.

En quatrième place, l'équipe de Lou Badry, dont les joueurs gagnèrent des trophées.

Comme prix de consolation, les joueurs des huit autres équipes eurent un cendrier.

Voilà quatre trophées que notre Philippe gagne. Je me demande un peu si l'on peut trouver un chapeau assez grand pour cet homme !!

JOUSSARD

Le 22 février, M. le curé, le Père Pirson, se rendait à Falher pour participer à une réunion pastorale tenue au collège. A son voyage de retour, il ramenait les deux Leblanc, Jules et René, du Collège N.-D. qui passaient la fin de semaine dans leur famille.

Le 23 février, nos maîtresses, enseignant les grades I à VI se sont rendues à Faust pour une session d'étude. Par conséquent, les élèves de ses grades ont joui d'un congé inattendu.

Sylvianne Marie, enfant de M. et Mme Almer Leblanc, née le 15 février, fut baptisée le 24 février par le R.P. Pirson, curé. Parrain et marraine: Jules et Lucille Leblanc, frère et soeur de l'enfant.

Nos sympathies à la famille de M. Willie Thibeault à l'occasion du décès de Mme Thibeault, survenu subitement le matin du 25 février. L'enterrement a eu lieu à High Prairie le le 1er mars.

Un Bingo organisé par l'Union des Fermiers, a eu lieu le 24 février, au profit de l'église et fut un grand succès. Malgré le froid intense il y eut belle assistance et les profits nets de la soirée furent de $103.00. Mercis sincères à tous et chacun, surtout aux organisateurs.

Il faut prendre note que chaque organisation dans la paroisse a été demandée par M. le Curé d'organiser quelque chose au profit de l'église. Le Bingo des Fermiers fut le premier et fut un succès. Les autres organisations se préparent à faire leur part. Nous leur souhaitons autant de succès et bon courage. Mais aussi, la coopération de tous est en grande demande pour faire un succès de ces soirées.

MM. Gloria Charrois et Robert L'Heureux ont fait un voyage d'affaires à Edmonton au cours de la semaine dernière.

En fin de semaine, dans leurs familles respectives: Robert Sauvageau, Paul et Richard Carrier, ainsi que Réal Gagnon. Ce sont des élèves du collège Notre-Dame de Falher.

BEAUMONT

Marc Joseph, enfant de M. et Mme Gérard Magnan (Lilliane Goudreau), fut baptisé, dimanche dernier. Parrain et marraine: M. Denis Magnan, frère de l'enfant, et Mlle Michelle LeBlanc, cousine. Félicitations aux heureux parents.

Dernièrement, un incendie détruisit une partie de la porcherie de M. Ernest Gobeil, avec l'aide des paroissiens, car c'en eut été fait de l'élévateur. M. et Mme Ernest Gobeil n'ont que des actions de grâces à rendre au bon Dieu, qui leur a épargné une trop lourde perte et des remerciements les plus sincères à leurs amis qui les ont secourus avec tant d'empressement.

Après la messe basse, dimanche dernier, les membres du Club Laflamme eurent leur déjeuner mensuel à la salle paroissiale.

La semaine dernière, au bonspiel des dames et des demoiselles, les heureuses gagnantes furent: 1ère rencontre: premier prix: Mlle Gracia Hinse, Mme Henri Hinse (Glorianne), Mme Wilfrid Goudreau (Angèle), Mme Rosaire Tessier (Rita).

2e prix de la 1er rencontre: Mme Dollard Gobeil, Mme Raymond Bilodeau (Lucille), Mlle Slorence Labonté, Mme Gilbert Hinse (Jocelyne).

Deuxième rencontre: 1er prix: Mme Cyril Lavigne (Annette), Mme Marcel Goudreau (Viviane), Mme Gérard St-Jacques (Dolores), Mme Alexandre Goudreau (Jeannine).

2e prix: Mme Raymond Maltais (Angéline), Mme Alexandre Bérubé, Mme Ch. Edouard Magnan, Mme Adrien Chalifoux (Jeannette).

Félicitations à toutes ces gagnantes.

M. Charbonneau, M. Eugène Goudreau, Mme St-Pierre et M. Armand Beaudoin sont hospitalisés. Nous prions pour leur prompt retour à une parfaite santé. Mme J. Desaulniers nous est revenue, la semaine dernière, après un court séjour à l'hôpital.

Thé à l'Ecole Saint-Grégoire

L'Association des Parents et Maîtres de l'Ecole St-Grégoire, 10735 McQueen Road, vous invite cordialement à assister à un "Thé" qui aura lieu à l'école St-Grégoire, dimanche le onze mars, de 2h.30 à 5h. p.m.

Mesdames L. Cherwonka et R. Rocque, assistées par Mmes P. Prystai, G. Beaudry, A. Parasynchuk et B. Spelliscy s'occupent des arrangements.

Hon. A. A. Aalborg, M. H. A. McNeil, M. J. A. Nadeau, M. G. H. Wood, Mmes André Lachambre, M. J. Lambert, A. D. McDonald, J. J. McAuley, J. A. Durand et W. D. Ahearn, présideront à la table d'honneur.

Pour servir le "Thé" sont invitées: Mesdames J. Donovan, R. Strachan, R. Arnett, J. Protti, A. Neiberding, J. Brochu, S. Berezanski, S. Walsh et G. Knoll, J. Loveseth et M. Jenner.

Mlles T. Villeneuve, A. Coquet, A. Szkeley, Mmes L. Wyrstiuk et D. Mageau assisteront au Registre des Invités.

M. J. A. Durand et M. W. Ahearn recevront les invités.

La semaine

Législature provinciale . . .

(suite de la première page)

put être liquidé facilement.

SITUATION FINANCIERE

La situation financière est des plus enviables et peut être résumée comme suit: dette publique, $23,757,492. En 1961, la province a emprunté $271,914,696. au nom des commissions des téléphones, des hôpitaux et des municipalités. Au 31 mars, la province tenait en main, $410,281,013. dont $260,003,933, sont des obligations dues par les hôpitaux, les municipalités, les commissions scolaires et les téléphones. De plus la province possédait en argent comptant et obligations des gouvernements fédéral et provincial, la somme de $150,277,170.

REVENUS ET DEBOURSES

Toutes les sources de revenus indiquent une augmentation sensible à l'exception d'impôts retirés sous le nouvel agrément fédéral-provincial et les affaires municipales.

Les principales sources de revenus sont données comme suit: ressources naturelles: $125,570,500.; vente de boissons alcooliques: $21,500,000.; licences des automobilistes: $52,050,000. impôt provincial sur le revenu: $47,-740,000.; part des impôts fédéraux: $45,618,000; revenus divers: $68,-175,420.00

DEBOURSES

Les déboursés, s'élevant à $354,-920,000., comportent des déclins ici et là. Le département de la voirie déboursera $26,362,070. en 1962, soit $1,456,920 moins que l'an passé. De même aux travaux publics où le déclin se chiffre à $964,550. L'on dépensera $2,308,475 au département du travail, soit $454,455. de moins que l'an passé. La législation provinciale coûtera $1,327,615 en 1962 ce qui est $106,375. de moins qu'en 1961. La grande augmentation des déboursés est destinées à l'industrie publique, laquelle recevra $78,287,420.00 soit une hausse de $8,778,050. ou 28.39% du budget.

La santé publique se répartira $75,-524,000., 27.39% du budget, soit une augmentation de $6,521,800. Au bien-être social, l'on accorde $19,806,935. 4.68% du budget, et une augmentation de $15,866,700. A l'agriculture, l'on consacre $5,059,945 soit $102,715. de plus que l'an passé.

HISTOIRE DE MILLIONS

Parmi les remarques, dans toute cette histoire de millions l'hon. Hinman a souligné le rôle important que joue l'agriculture en Alberta, laquelle demeure une de nos plus importantes industries, dit-il. L'an dernier le revenu des fermiers s'éleva à $752,860,000. soit 40 millions de plus qu'en 1960. L'industrie laitière seule, a rapporté plus de 82 millions. Etant donné l'assurance de débouchés pour le blé, M. Hinman croit qu'il serait sage d'en semer davantage en 1962.

PROGRES DE L'INDUSTRIE PETROLIFERE

Les compagnies pétrolifères, grâce à des efforts communs réussirent à établir des marchés dans l'état de Washington, l'est des Etats-Unis et du Canada La pipeline s'étendant 2,600 milles vers l'est et 1,400 milles vers le sud atteint désormais San Francisco, et supplée de nouveaux débouchés pour ces produits qui demeurent toujours désirables.

La production totale des produits pétrolifères atteignit 166,000,000 de barils en 1961, soit une augmentation de 31 millions de barils sur l'année 1960. Les ventes de gas naturel se chiffrèrent à 431 billions de pieds cubes, celles des produits secondaires 4,300,000 de barils, du souffre 431,-000 tonnes.

CHARBON

La production du charbon s'est ralentie et enregistre un déclin de 10% en donnant une production de 2 millions de tonnes.

FEUX DE FORETS

Du côté sombre, l'on remarque que les feux de forêts ont coûté à la province $2,600,000. pour leur contrôle après avoir dévasté plus de 200,000 acres.

DIVERS

Les produits expédiés et manufacturés se chiffrent à $942,000,000. soit 50 millions de plus qu'en 1960. La production minérale s'éleva à $463,-700,000, soit 70 millions de plus que l'an passé. La construction totale apporta $927,000,000 dans la province, et le revenu des fermiers $428,500,000 soit 18 millions de plus qu'en 1960.

Les ventes au bétail totalisent $1,-380,000,000., les revenus des ouvriers, $1,300,000,000.

SUCCURSALES TRESORIERES

En 1961, 74,000 dépositaires ont déposé dans les 58 succursales trésorières de la province (Treasury Branches) la somme de $70,261,000. Un profit de $790,000. fut ainsi réalisé. En plus ces succursales s'occupèrent de la transaction d'obligations se chiffrant à 35 millions pour les municipalités et téléphones.

PROJET DE UN MILLION POUR GROUARD

La somme de $1,000,000. sera utilisée à contrôler le déversement périodique du Petit-Lac-des-Esclaves. Cette somme dispensée sur une période de 5 ans permettra d'élargir le chenal de la rivière Des Prairies à l'est et l'ouest, tel que recommandé par des experts hollandais. En certains endroits un autre chenal sera creusé détournant un peu le cours des eaux. Ce projet empêchera les inondations habituelles et réclamera un grand nombre d'acres de terre arable.

G.D.

—Lhomme de la nature est le chef et le roi.

Boileau

Festival diocésain à Saint-Paul

Tous sont invités à l'auditorium de l'Ecole Racette à Saint-Paul, dimanche le 11 mars, à 2 heures de l'après-midi, pour y entendre nos plus belles voix.

Participeront à ce festival les élèves de la région de Bonnyville, Cold Lake, Lac-la-Biche, et de Saint-Paul.

ENTREE GRATUITE.

La semaine à

Radio Sacré-Coeur

(du 5 au 9 mars 1962)
"Semaine de l'Education"

LUNDI: Paul Racine, s.j., "Le courage de S. François-Xavier" Chant par les Pères Jésuites de Montréal.
MARDI: M. van Caster, s.j., "Objectifs de l'enseignement religieux" Chant par les élèves du Grand Séminaire de Rimouski.
MERCREDI: Marcel van Caster, s.j., "Un enseignement adapté". Chant par les Petits Chanteurs de Provence.
JEUDI: Marcel van Caster, s.j., "La formation religieuse" chant par les élèves de l'Ecole Normale, Ste-Anne des Monts
VENDREDI: Gérard Tremblay, s.j., "Mon offrande quotidienne." Chant par M. Pierre-Paul Martin, de Maria

CHFA – 680 – 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI
6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE
8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI
1.45—Fémina
7.00—En sourdine
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Une chanson
9.00—Festivals européens
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI
1.45—Chansonnettes
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaiiens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI
1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI
1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Chansons
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI
1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Oeuvre de Bach
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—L'homme en rouge

SAMEDI
6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—Nouvelles
5.05—A votre santé
5.15—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....
Adresse ....
Adresse ....

Cette photographie de Francis Powers a été prise trois heures après sa libération des prisons communistes où il avait été incarcéré sous accusation d'espionnage. — Après avoir été échangé pour l'espion russe Rudolf Abel, Powers a été longuement questionné par les Services de contre-espionnage américains.

Bilinguisme intégral dans tous les documents et services fédéraux réclamés

Montréal. — La Chambre de commerce de Montréal affirme le droit des deux groupes ethniques d'être servis dans leur langue et selon leur mentalité.

Elle affirme que les Canadiens français ne comptent que pour 646 des 5,352 postes importants dans l'administration fédérale, que l'apport des Canadiens français au fonctionnement fédéral est pratiquement impossible et que le pays se trouve donc administré dans un contexte psychologique exclusivement anglo-saxon.

La Chambre est aussi d'avis que le service de traduction n'est pas une solution au problème des relations entre les deux groupes ethniques du Canada et fait état du malaise sans cesse grandissant entre les deux principaux groupes ethniques du Canada.

Enfin, la Chambre affirme que la présence d'un plus grand nombre de Canadiens français dans l'administration et la reconnaissance de leurs droits augmentera l'efficacité des services.

Le gouvernement fédéral doit reconnaître dans la pratique la langue française comme officielle dans tous les documents publics et dans tous les services fédéraux et à tous les niveaux.

Telle est l'une des principales recommandations que le comité du fonctionnarisme fédéral de la Chambre de commerce de Montréal fera lors de l'assemblée générale de cet organisme qui aura lieu sous peu.

Si les recommandations de ce projet de mémoire sont endossées par les membres de la Chambre de commerce de Montréal, elles seront soumises dans un mémoire à la Commission Glasscoe qui enquête sur l'efficacité des services administratifs du gouvernement fédéral.

LES RECOMMANDATIONS

Voici les principales recommandations que la Chambre de commerce de Montréal fera à la Commission Glasscoe:

1—qu'on prenne les moyens nécessaires pour augmenter le nombre des Canadiens français dans le haut fonctionnarisme fédéral;

2—qu'on nomme dans chaque ministère un sous-ministre additionnel pour représenter celui des deux principaux groupes ethniques qui ne l'est pas déjà;

3—qu'on reconnaisse ,dans un texte de loi, la langue française et la langue anglaise **comme langues officielles**, non seulement en théorie mais en pratique, dans tous les services de l'administration du pays et à tous les niveaux;

4—qu'on emploie immédiatement les deux langues pour tous les formulaires et documents fédéraux;

5—qu'on aie recours à la décentralisation *administrative en ouvrant* des bureaux régionaux dans tous les ministères ou organismes du gouvernement fédéral, chaque fois où il sera utile de la faire pour une meilleure administration.

6—que l'on organise des cours et des séminaires qui auraient pour but de faire comprendre, l'un à l'autre, les deux principaux groupes ethniques du pays.

Le chapelet à CHFA

MARS 1962

8. La famille de M. et Mme Paul Goutier, de Vermilion
9. La famille de M. et Mme Alphonse Brousseau, de St-Vincent
10. La famille de M. et Mme Candide Beauchamp, de McLennan
12. La famille de M. et Mme J. L. Thibeault, de Falher
13. L'Armée Bleue d'Edmonton
14. La paroisse de Guy
15. La famille de M. et Mme Ubald Chevalier, de Morinville
16. La famille de Mme Gabrielle Voyer, d'Edmonton
17. Les employés de l'hôpital de la Miséricorde d'Edmonton
19. Les RR. SS. Filles de Jésus de Morinville
20. La famille de M. et Mme Emile Vandal, de Falher
21. Les familles Louis Hotte et Jacques Demers ,de Bonnyville
22. Le Cercle local de l'A.C.F.A. d'Edmonton
23. La famille de M. et Mme G. Curial, d'Edmonton
24. Les employés de l'hôpital Général, d'Edmonton
26. Les familles Albert Tremblay et Jean Louis Viens, de Falher
27. Les élèves de l'école Racette de Saint-Paul.
28. La famille de M. et Mme Sylvain Lefebvre, de Saint-Paul
29. Mlles . Georgette Durocher et Denise Vincent, de Bonnyville
30. Les familles Mme Rosa Gervais et Gérard St-Pierre, de Falher
31. Les Vieillards du Foyer Youville de Saint-Albert

La politique laitière est critiquée

Ottawa. — Le président du Conseil national des industriels laitiers, M. Pierre côté, a critiqué la "politique irréaliste" du gouvernement fédéral en matière de fixation des prix concernant les surplus de beurre qui atteignent présentement 200,000,000 de livres.

M. Côté a dit que les surplus de la production laitière sont convertis en beurre alors que les ventes sur le marché domestique ont décliné de 1,000,000 de livres par mois depuis au moins quatre ans.

Il s'est demandé pourquoi les consommateurs devraient acheter du beurre au prix de 70 cents la livre alors que d'autres matières grasses peuvent remplacer le beurre au prix de 25 cents la livre.

M. Côté qui se faisait le porte-parole des laiteries commerciales a dit qu'il appartient au gouvernement fédéral d'ajuster le prix du beurre à un niveau qui permettra l'écoulement des surplus actuels.

Le conférencier s'est fortement opposé à l'institution d'offices de mise en marché qui exerceraient un contrôle sur la vente des produits laitiers.

Le président de la Fédération des agriculteurs laitiers, forte de 350,000 membres, M. Frank E. Lutes, a cependant *exprimé un avis contraire.*

Les offices actuels, dit-il, font la place aux représentants des consommateurs et par conséquent inspirent confiance à ces derniers. Il a dit que justement le défaut de direction et de planification de la production laitière pose des problèmes qui entraînent la réduction du revenu des agriculteurs laitiers.

Un professeur de l'université du Manitoba, le Dr J. M. Nesbitt, a déclaré que la surproduction dans le domaine des produits laitiers pourrait être réduite en encourageant les fermiers à quitter leurs terres. Il a affirmé que le Canada ne peut fournir un revenu suffisant qu'à 86,000 agriculteurs laitiers alors que leur nombre s'élève à plus de 400,000.

Il a de plus suggéré l'établissement d'un système de production contrôlée sous forme de quota et de mise en commun. D'après ce système, les fermiers recevraient le prix fixé par l'organisme pour la vente du quota qui leur serait fixé et les surplus seraient écoulés au plus bas prix possible.

—Il n'y a point de pire état que l'anarchie, c'est-à-dire l'état où il n'y a point de gouvernement ni d'autorité.
Bossuet

Cuba s'est retiré de l'Organisation des Etats américains

Washington. — Cuba s'est retiré de l'Organisation des Etats américains. La délégation cubaine a annoncé cette décision quelques minutes après que le Conseil permanent de l'OEA eut pris officiellement connaissance de la résolution adoptée au cours de la Conférence ministérielle interaméricaine de Punta del Este, résolution qui proclamait l'incompatibilité entre l'orientaton du régime cubain et les principes de la charte de l'OEA et laissait au Conseil le soin d'appliquer cette résolution.

Le retrait volontaire de Cuba de l'Organisation rendra conséquemment purement symbolique toute décision d'expulsion que le Conseil pourra prendre mais il devra quand même accomplir certaines formalités.

C'est le président du Conseil, M. Zuleta Angel, de Colombie, qui au début de la séance a confirmé que le Conseil était officiellement saisi de la d-claration et des résolutions adoptées lors de la conférence de Punta del Este: il annonça que la commission générale du Conseil serait chargée d'étudier ces textes et de présenter sans délai ses recommandations au Conseil.

ULTIME PROTESTATION

C'est alors que le représentant de Cuba, l'ambassadeur Carlos M. Lechuga, prit la parole. Le président l'invita à se taire étant donné qu'il n'avait pas été autorisé à intervenir mais l'ambassadeur cubain poursuivit son exposé. Partagé entre l'émotion et la colère, le diplomate a déclaré: "Ma délégation va se retirer... Cuba ne désire plus faire partie de cette Organisation. Nous sommes ici aujourd'hui uniquement pour protester contre le caractère illégal des mesures que le Conseil s'apprête à prendre... Nous ne sommes pas intéressés à assister à la suite des débats". Puis l'ambassadeur et les autres membres de la délégation cubaine quittèrent la salle des délibération et se dirigèrent vers le salon réservé aux journalistes afin de faire une dernière déclaration.

Aux journalistes, l'ambassadeur cubain déclare que "cette dernière phase des procédures de l'OEA est honteuse et odieuse... elle viole une fois de plus la charte de l'Organisation".

PROCEDES DENONCES

M. Carlos Lechuga a ajouté que sa délégation n'avait même pas été avertie de la réunion, que son gouvernement n'avait pas été invité bien que Cuba fit encore partie de l'OEA et même que le fauteuil du chef de la délégation cubaine avait été enlevé de la salle. Mais d'autres délégués ayant protesté, on le fit rapporter. De plus, on avait volontairement omis de placer devant le délégué cubain, les documents déposés selon la coutume devant le chef de chaque délégation au début d'une réunion du conseil. En somme ,a terminé l'ambassadeur de Cuba, on a agi comme si de fait Cuba n'était plus membre, présumant *ainsi des décisions* du conseil, et on a voulu nous humilier.

La délégation cubaine a quitté Washington pour regagner La Havane. Il est probable cependant que les principaux organes de l'OEA auront à décider s'il y a lieu ou non d'expulser un pays qui s'est déjà retiré. Il s'agit notamment du Conseil économique et social inter-américain, de la commission juridique et du Conseil culturel inter-américain.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
ST-THOMAS: 8406 - 91e rue — Dimanche: 9h.00 — 10h.30 et midi

Les mots qui restent

La frégate "la Québec"

Les journaux n'ont jamais été des sources bien sûres pour l'histoire. Dans un journal de Québec, à la date du 15 setptembre 1914, nous trouvons mention de la mort, en France, du capitaine Raoul de Conedic de Kergoualer, "petit-fils du général de Montholon et arrière-petit-fils du brave de Conedic, le vaillant et célèbre marin breton qui commandait en 1799 **la Surveillante** à Québec". Un journal de Montréal, le même jour, allait encore plus loin. Il annonçait lui aussi la mort de M. de Conedic "arrière-petit-fils du brave marin breton qui commandait la **Surveillante, en 1799, lors du combat naval livré devant Québec."** Y a-t-il un combat naval devant Québec en 1799? Non. il est aussi à peu près certain que la frégate française **la Surveillante** n'est jamais venue dans le port de Québec. **La Capricieuse** est le premier vaisseau de guerre français qui remonta le Saint-Laurent après la Conquête. Elle passa quelques jours dans le port de Québec en 1854. La vérité vraie au sujet de la **Surveillante**, la voici: Le 6 octobre 1799, la frégate **la Surveillante**, commandée par le cipitaine De Conedic, se rencontrait non loin de Brest avec la frégate anglaise **la Québec**, qui était sous le commandement du capitaine Farmer. MM. De Conedic et Farmer étaient deux adversaires dignes l'un de l'autre et les deux navires étaient d'égale force en canons et en équipages. On se battit pendant cinq heures avec un acharnement épouvantable. Farmer fut tué dans l'engagement et M. De Conedic reçut des blessures tellement sérieuses qu'il en mourut le 7 janvier 1780. **La Québec** fut presque entièrement détruite par l'incendie qui se déclara à son bord. **La Surveillante** rentra au port presque désemparée. L'arrivée de la frégate à Brest fut à la fois un triomphe et un convoi funèbre. La plupart des braves marins qui la montaient, à son départ, avaient été tués ou grièvement blessés. Par ordre du roi Louis XVI, le marquis de Rossel *fit un tableau du combat de la* **Surveillante et de la Québec.**" La bataille navale du 6 octobre 1779 faisait autant d'honneur aux marins anglais qu'aux marins français qui furent les vainqueurs de cette chaude action. Léon Guérin a consacré plusieurs pages de son **Histoire maritime de France** au récit du duel engagé entre les capitaines De Conedic et Farmer.

D'après M. Barchon de Benhoen, **Revue des Deux-Mondes.**

Pierre-Georges Roy

—Le fond d'un homme se découvre mieux dans ce qu'il dit des autres que dans ce qu'il dit de lui-même.
Nisard

* * *

—Nul de nous n'a mesuré la distance qui peut se trouver entre un homme et un autre homme.
J.-J. Rousseau

* * *

—L'homme est un immortel en voyage vers le ciel.
Caussette

RETRAITES FERMEES

Etoile du Nord
St-Albert

COUPLES MARIES
23 - 25 mars

M. et Mme Bernard Belhumeur 8018 - 161 rue
M. et Mme Léo Chalifoux 9372 - 83 rue, tél. HO 6-5639
M. et Mme Jacques Baril 11342 - 126 rue, tél. HU 8-7001
M. et Mme B. Ouellette Morinville ,tél. 160

FEMMES
3 - 5 avril

Mme Simonne Provost, tél. X 2202 Picardville
Mme A. Piché, 11646-111A ave, tél. HU 8-3947
Mme Eloi Pétrin, 10233-114 rue, tél. HU 8-5266
Mme O. Tessier 9611-71 ave, tél. GE 9-1418
Mme L. Arès, 10660-156 rue, tél. HU 9-2938

HOMMES
19 - 21 avril

Dr Charles Lefebvre 14108 - 97A ave, tél. HU 8-9616
Me André Déchêne 9741 - 110 rue, tél. GA 2-6613
M. Maurice Lavallée 10126 - 115 rue, tél. HU 8-3516

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

$6,000,000 de dépôts non réclamés dans les banques

Ottawa. —Les Canadiens oublient souvent qu'ils possèdent des dépôts d'épargnes dans les banques, révèle un rapport déposé aux Communes par la Banque du Canada. Près de $6,000,000 formaient ces dépôts à la fin de 1961 et ils n'avaient pas été réclamés depuis 10 ans. De plus, les caisses populaires du Québec possèdent de tels dépôts représentant une valeur de $582,428. Les dépositaires peuvent réclamer leurs épargnes en présentant une demande à leur propre banque ou à la Banque du Canada.

Les Associations, Parents-Maîtres

par

Aurèle LAPLANTE

Trop de parents, par une sorte de complexe d'infériorité résultant de leur peu d'instruction, ne s'intéressent que de loin aux études de leurs enfants. La signature du bulletin amènera bien quelques mots de louange ou de reproche, mais là se bornera l'intérêt des parents au travail de leurs écoliers. « Les maîtres sont là pour instruire nos jeunes, disent-ils, nous leur faisons confiance. » La plupart des maîtres méritent évidemment cette confiance mais leur travail serait certes plus efficace — ils sont les premiers à l'avouer — si les papas et les mamans appuyaient davantage leur action auprès des élèves qui leur sont confiés.

Et c'est pour favoriser cette collaboration que les Associations Parents-Maîtres sont fondées.

Il existe trop peu d'organismes de ce genre cependant au pays et c'est pour en souligner l'urgente nécessité, aussi bien que pour préconiser leur fondation, que ces pages ont été rédigées.

L'auteur fait d'abord l'historique des Associations Parents-Maîtres. Il définit ensuite le but de cet organisme et ses avantages, non sans avoir insisté un moment sur les écueils à éviter pour en assurer la survivance.

Une fois ces principes de base établis, l'auteur donne à ses lecteurs des directives applicables dans tous les milieux et les engage à l'action, par des suggestions diverses.

Les propos de M. Laplante, fruits de vingt années d'expérience, révèlent une connaissance profonde des problèmes de l'éducation et surtout un grand amour des jeunes. Tous les éducateurs auraient grand profit à lire cet ouvrage, travail d'un homme qui connaît leurs difficultés et partage leur préoccupation : « celle de bien former, de bien éduquer la jeunesse, de la bien préparer à assurer la relève et à dépasser ses aînés ». Les Associations Parents-Maîtres est en vente chez Fides et dans toutes les librairies au prix de $1.00.

Prière avant le Carême

Par Robert Bastin, o.m.i.

Apprenez-moi, Seigneur, à faire face au carême, sans prendre une face de carême !

Chaque année ,lorsque je le vois venir, ce fameux carême, je fais la moue!

Encore un carême !

Encore un temps où je prendrai de bonnes résolutions que je ne tiendrai pas !

Au fond, ce qui m'agace devant le carême, c'est plus de constater ma nonchalance, mon manque de générosité que le fait de devoir faire pénitence !

Je me regarde au lieu de vous regarder

Je centre la religion sur moi au lieu de la centrer sur vous !

J'époussette mon âme; spirituellement je cire mes souliers afin de vous faire une bonne impression. J'arrange ma cravate ou je vérifie mon maquillage avant de sonner à votre porte et j'essaie de n'avoir pas l'air trop godiche comme si je me disais: "Que va-t-il penser de moi ?"

Seigneur, vous pensez de moi ce qui est "vrai", authentique. Pas besoin de camouflage pour vous "qui sapez ce qu'il y a dans le coeur de l'homme". Vous m'avez décapé, déshabillé, dénudé avant que je me présente devant vous. Alors, pourquoi jouer toujours cette espèce de comédie qui, je le sais, n'a jamais pris avec vous.

Pourquoi être tellement préoccupé de moi alors que je vais vers vous?

C'est de vous que je devrais me préoccuper. Moi, peu importe ! Votre oeil lucide m'a découvert jusqu'au fond. Je ne viens pas à vous pour me faire découvrir mais pour vous découvrir, vous !

Et parce que je vous arrive trop encombré de ma personne, de mon personnage, comme une femme dans son manteau de fourrure ou un homme les bras chargés de paquets, le carême me paraît le temps le plus ennuyeux de l'année !

Tout irait mieux ,si j'en profitais pour m'inquiéter un peu plus de vous ,un peu moins de moi !

Si, a ulieu de m'astreindre à une série de mortifications toutes négatives — je ne fumerai plus, je ne mangerai plus de chocolat, je ne me mettrai plus en colère, je ne laisserai plus traîner mes cendres de cigarettes sur le tapis, — je décidais: je vais penser à vous, loyalement, sincèrement, profondément.

Je vais ,chaque jour penser à votre amour, le découvrir dans ma vie et dans celle du monde, le chercher comme je recherche l'amour de ceux que j'aime.

Ah ! si j'avais ce courage ,le carême réjouirait votre coeur et le mien. Je verrais le côté positif des gestes que je pose, qui vont réveiller mon âme, l'aider à participer à votre résurrection.

Le carême: un temps d'amour, de découvertes, un temps où vous me fixez rendez-vous.

Faites que je le comprenne et que j'y coure !

Que j'y coure, mal lavé de mes péchés, mal débarbouillé de mes fautes, mais plein du désir de vous rencontrer, ô Seigneur notre Dieu

(CCC)

La Loi sur les aliments et les drogues nous protège

En 1877, ce que les autorités soupçonnaient fut confirmé ! Le thé le plus communément vendu contenait du bleu de Prusse, des brindilles, de l'amidon, du sable et des balayures de plancher. Le café n'était pas que le produit moulu des fèves du Brésil. Des grains de blé, des pois, des haricots et des miettes de pain, le tout bien grillé et venant de chez-nous, dépassaient en quantité les grains de café. Quant aux épices, mieux vaut ne pas rappeler leurs tristes souvenirs !

Ces découvertes peu appétissantes ainsi que d'autres du même genre résultaient d'une nouvelle loi fédérale. La "Loi pour l'imposition de droits de licence aux fabricants de spiritueux et pour la protection contre l'altération des aliments, des boissons et des drogues" avait été passée en 1874, mais les quatre analystes nommés pour l'appliquer ne présentèrent leur premier rapport annuel que trois ans plus tard. Sur les 180 échantillons des divers aliments analysés, 93 avaient été falsifiés.

Huit ans plus tard, la Direction des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social examinait 30,000 échantillons par an. Alors que les premiers analystes disposaient jusqu'à $300 pour du matériel, des millions de dollars ont été investis dans des laboratoires modernes.

La falsification restait un problème, mais sa fréquence avait été réduite à 5 p. 100 de ce qu'elle était au début. En outre, l'analyste moderne s'appuyait sur des normes, alors que les premiers examens ne pouvaient que déterminer si un produit présentait un danger pour la santé ou pour la vie elle-même.

Au début, bien sûr, la falsification sautait aux yeux quelque peu avertis, mais aujourd'hui, c'est autre chose. Une livre de beurre peut goûter très bon et ne présenter aucun danger pour la santé, mais, si on y a mélangé des huiles végétales, la Direction des aliments et drogues proteste. Le beurre ne doit contenir que du gras provenant du lait. La Direction voit à ce que le consommateur reçoive ce qu'on lui dit qu'il achète.

L'actuelle Loi sur les aliments et les drogues couvre un domaine aussi compliqué que l'est la vie moderne. Elle établit des normes, réglemente l'emballage, étiquetage et la publicité, contrôle la vente de remèdes pour certaines maladies déterminées, spécifie quels médicaments doivent être vendus seulement sur ordonnance.

Son travail a pour but la protection de notre santé. L'hon. J. Waldo Monteith a récemment fait remarquer que "L'action de la Direction des aliments et drogues se fait sentir dans le garde-manger et l'armoire à médicaments de chaque foyer au Canada".

Pendant que les inspecteurs des aliments et drogues, répartis dans tout le pays, veillent avec vigilance à l'application de la Loi, son efficacité toujours plus grande s'est affermie grâce à la collaboration des producteurs comme des consommateurs canadiens. Chacun l'a reconnue comme travaillant à l'avantage de tous.

Importance du latin dans l'Eglise

Cité du Vatican. — Le pape Jean XXIII a insisté en fin de semaine sur l'importance du latin dans la "nature et la mission" de l'Eglise catholique. Dans des décrétales publiées à Rome, le pape réaffirme l'importance de l'enseignement du latin dans les séminaires parce qu'il s'agit d'une langue, morte certes, mais dont l'universalité en fait le véhicule idéal pour l'Eglise catholique et universelle.

Les critiques de Radio Canada doivent s'adresser à la société et non au gouvernement

Ottawa. — Le ministre du Revenu national, M. George Nowlan, et, avec lui, le cabinet tout entier, s'opposent à toute forme de censure qui, éventuellement, conduirait le pays à la dictature.

Telle est la leçon tirée d'un "non" brutal de M. Nowlan a servi à un député conservateur qui le priait de censurer les émissions de Radio-Canada.

La scène s'est déroulée aux Communes et a eu comme participants le député de Medicine Hat, M. Brunsden, et le ministre du Revenu, M. Nowlan.

A la demande d'électeurs, a-t-il dit, M. Brunsden a prié le ministre du Revenu national d'intervenir auprès de la Société Radio-Canada afin qu'elle retire de son horaire du réseau anglais de télévision l'émission "Quest" à l'affiche le dimanche soir.

"Dans des lettres qu'on m'a envoyées, on a décrit cette émission de diverses façons, a déclaré M. Brunsden: dépravée, dégoûtante, immorale, ordurière. En outre, on m'a dit qu'elle était une violation grossière de la sainteté du foyer et de la famille".

Fort de ces témoignages, le député a demandé au ministre de "faire disparaître" l'émission en question. Non satisfait de cette demande, le député de Medecine Hat a prié le ministre d'instituer certaines réglementations à l'égard des esprits dégénérés qui souvent semblent les maîtres absolus de la programmation le Radio-Canada".

Après avoir répondu par un "non" pur et simple, le ministre a ajouté que se rendre à la requête du député conduirait éventuellement à l'établissement au Canada d'un régime fasciste et même communiste.

"Le gouvernement actuel, dit M. Nowlan, a eu pour ligne de conduite, comme d'ailleurs ce fut l'attitude de l'ancien gouvernement, et j'espère que ce sera là toujours l'attitude des gouvernements fédéraux, de ne pas s'immiscer dans le domaine de la programmation de la Société Radio-Canada".

HONTE ! HONTE ! ET ENSUITE BRAVO !

"Honte ! Honte !" ont alors lancé des députés conservateurs.

Nullement intimidé par ces reproches de députés de son propre parti, le ministre a ajouté que "si l'on commence à s'ingérer dans le domaine de la programmation de la Société Radio-Canada, on jettera les bases d'un Etat fasciste, soit d'un Etat communiste".

"Bravo", ont crié des voix libérales.

Le ministre convient toutefois de la justesse de certains reproches, mais à M. Brunsden, tout comme aux autres détracteurs de Radio-Canada, il conseille d'adresser leurs plaintes au président de la société, M. J.-Alphonse Ouimet, ou encore au capitaine Briggs, le vice-président. "Le gouvernement ne possède pas un autre groupe de fonctionnaires plus compétents", assure le ministre.

Par cette mise au point, le ministre aura mis fin, espère-t-on, aux demandes d'intervention de l'Etat dans les affaires de Radio-Canada, organisme indépendant au service du Canada tout entier et non pas du parti au pouvoir, que ce parti soit libéral ou conservateur.

"Les protestations relèvent de la société et non du gouvernement ou des partis politiques", dit le ministre en terminant".

Le Prix Champlain à un Acadien

Le jury du Prix Champlain et les directeurs du Conseil de la vie française ont attribué unanimement le Prix Champlain 1962 au R.P. Anselme Chiasson,, o.m.i., cap., de Moncton au Nouveau-Brunswick, pour son étude intitulée "Chéticamp, histoire et traditions". Cette récompense littéraire est de cinq cents dollars. Elle est attribuée à un auteur canadien-français hors du Québec ou franco-américain. Elle peut aussi être décernée à un auteur québécois, mais il faut alors que l'ouvrage primé porte sur les groupes canadiens-français hors du Québec. Elle sera remise au R.P. Chiasson lors des noces d'argent du Conseil de la vie française, à Québec, en septembre prochain.

Le premier titulaire du Prix Champlain a été M. le chanoine Lionel Groulx. Le Prix a ensuite été décerné au R.P. Lorenzo Cadieux, de l'Université de Sudbury, au poète et prosateur Rosaire Dion-Lévesque, de Nashua, à la R.M. Marie-Grégoire, professeur à l'Université Notre-Dame d'Acadie, à Moncton. Le titulaire, l'an dernier, était l'historien bien connu d'Ottawa: M. Gustave Lanctôt. Le concours est maintenant ouvert pour 1963.

L'ouvrage primé est une monographie paroissiale. Cependant l'étude que le R.P. Chiasson a consacré à sa paroisse natale déborde largement le cadre géographique de Chéticamp. En fait il étudie les moeurs, les traditions et même l'histoire du groupe acadien de la Nouvelle-Ecosse. Son volume constitue une importante contribution à l'histoire générale des Acadiens.

Devinez qui . . .

2-19

©1960, Field Enterprises, Inc. All rights reserved

BILL HARRISON

. . . est fou des enfants

Cinéma et culture

C I C

Films à l'écran

The Night Fighters

COTE MORALE: ADULTES

Britannique 1960, 88 min. Drame réalisé par Tay Garnett avec Robert Mitchum, Anne Heywood et Cyril Cussack.

A l'occasion de la deuxième guerre mondiale en 1940,, un groupe d'Irlandais du Nord décident de profiter de la complicité des Allemands pour chasser les Anglais du pays. Dermott O'Neil un homme sage et pacifique, au début est avec eux, mais après un certain temps il réalise son erreur et refuse de continuer la lutte contre ses compatriotes. Par son rapport à la police il provoque l'arrestation de ses compagnons. Poursuivi par un tribunal secret il parvient à fuir en Angleterre avec sa fiancée.

Le thème du film est intéressant et bien développé, les personnages, la mise en scène, les photos, tout l'ensemble est réussi.

Appréciation morale: Le film comporte des exemples d'amitié et de courage; la nature de l'intrigue, les abus commis par les insurgés, des scènes de violence toutefois le font réserver aux adultes.

* * *

Great Day in the Morning

COTE MORALE: ADULTES

Américain 1955, 85 min. Superscope, Technicolor. Western réalisé par Jacques Tourneur avec Virginia Mayo, Robert Stack et Ruth Roman.

Nous sommes en 1861. C'est la guerre civile entre Sudistes et Nordistes. Owen aventurier d'origine sudiste poursuivi par les Indiens est sauvé par trois Nordistes et une jolie fille qui l'attirent grandement. Les petites guerres personnelles et la longue guerre civile avec un grand choix de violences.

Le film est banal, mais sur un rythme rapide du film est peu exemplaire et la morale n'est pas bien élevée. Pour adultes.

Inquiétudes suscitées par la levée de la tutelle

Usumbura. — A l'annonce de la levée de la tutelle belge sur le Ruanda et le Ourundi, qui aura lieu le 1er juillet, prochain, les communautés étrangères, tant européennes qu'africaines, s'inquiètent. Parmi les Européens, rares sont ceux qui n'ont pas pris des mesures de sécurité: il semble certain que la majorité des femmes et des enfants auront quitté le pays avant l'indépendance et la moitié seulement des hommes sembles décidés à rester. De même, une grande partie de la communauté étrangère africaine, dont la moitié est originaire du Congo ex-belge, semble se préparer au départ.

—Tout homme a dans son coeur un petit cochon qui sommeille.

Ch. Monselet

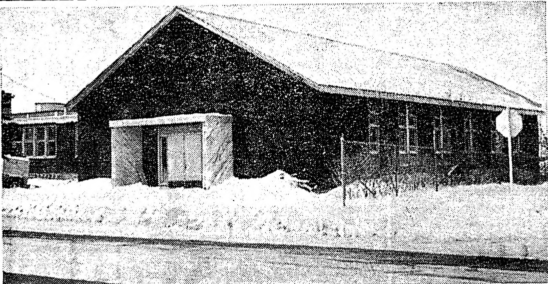
* * *

—Les hommes vivent dans un monde merveilleux où ils n'ont pas encore édifié leur bonheur.

* * *

—Il n'y a pas un homme qui ait le droit de mépriser les hommes.

A. de Vigny



Extérieur de la nouvelle église Saint-Thomas d'Aquin, église de la nouvelle paroisse nationale française d'Edmonton-sud, que Son Exc. Mgr Anthony Jordan, o.m.i., a bénie dimanche dernier, au milieu d'un grand concours de fidèles. M. l'abbé Denis Hébert est le curé de cette nouvelle paroisse. La messe a été enregistrée par les techniciens de CHFA et sera transmise dimanche prochain, à partir de 10h.55 a.m.

Bénédiction de l'Eglise Saint-Thomas . . .

(suite de la première page)

dévouement formait une chaine ininterrompue à la satisfaction de tous.

Vers 4h.30, une agréable présentation (M. Albert Tessier, prés.) par le Club Montcalm vint égayer encore une foule déjà joyeuse, si heureuse de son nouveau "chez-elle". Après avoir présenté au public les représentants des différentes organisations paroissiales ,et offert au nom de tous les paroissiens ses remerciements sincères à Monsieur le curé, le maître de cérémonies, M. François Baillargeon demanda à M. René Blais, paroissien dévoué et chef de file, de refaire un peu l'historique de la paroisse. Avec beaucoup de verve et de clarté, M. Blais nous fit revivre la hardiesse des projets des Canadiens français de 1957, sentant le besoin de se frotter les coudes, et jusqu'à l'érection canonique de la paroisse: réalisation de leurs secrètes espérances, de leurs besoins réels.

Présentant ses voeux de succès et de fructueux travail d'apostolat à M. l'abbé Hébert, le P. Lacerte qui assuma la direction de la paroisse en formation et l'hébergea dans son Collège durant 3 années, remit sur le tapis quelques souvenirs heureux des débuts. Les RR. PP. Oblats reçurent maints témoignages de reconnaissance pour la générosité à l'égard de la jeune paroisse ,générosité qu'ils perpétuent en offrant un coin de leur terrain sur la 91e rue, comme site actuel de l'église.

L'heure avançait, M. l'abbé sortit de l'ombre.

Un air réjoui, dégagé, plein de promesse; une attitude ferme, une parole chaude, des convictions... rien enfin ,de si nouveau dans sa physionomie! Mais dimanche après-midi, c'était tout cela en même temps; une apothéose, un regard profond dans l'avenir.

Il remercia de la belle coopération et des encouragements reçus de part et d'autres, remercia Dieu d'avoir daigné venir habiter parmi nous. Aux organisateurs, il adressa ses félicitations, leur découvrant de nouveau leur idéal chrétien.

Puis d'un seul souffle, d'une pensée entière, il nous révéla le secret de son étonnante activité, de sa ténacité. Et tout cela n'est rien d'autre qu'une visée continuelle et ardente vers les sommets: la conquête de l'impossible.

Ne pourrait-on pas lui appliquer la parole réconfortante: "Le bon pasteur n'abandonne pas ses brebis quand il voit venir le loup: il redouble sa vigilance".

A 5 heures, la bénédiction du T. St-Sacrement terminait cette journée d'actions de grâces. M. l'abbé Dozois, assisté des abbés Préfontaine et Hébert élevait devant nous, la blanche hostie, signe vivant de la présence désormais éternelle de Dieu parmi ses enfants à St-Thomas. La chorale des hommes se tut; les petits enfants de Sr Mary John David, f.d.j., exécuta en français un cantique magnifique à la Trinité.

Tant par la ténacité, le sens des responsabilités, l'ardeur apostolique de son curé, l'unité de direction, tant par le dévouement de ses paroissiens que par l'organisation financière solide de cette jeune paroisse nationale d'Edmonton, tous partagent de grands espoirs pour l'insondable avenir. Au cours de l'après-midi, le P. Lacerte formula le voeu que cette paroisse devienne non pas une des plus belles, mais la plus belle de tout le diocèse.

Si aujourd'hui, elle assoupit la "faim" peut-être inconsciente que ses paroissiens ont de Dieu, elle est loin d'être la "fin" mais plutôt le commencement, le "premier pas qui engage tous et chacun sur une route qui ne finit jamais".

La semaine

A Québec

Le premier ministre du Québec, M. Lesage, a proposé devant le comité des bills privés que le conseil municipal de Montréal soit ramené à 45 membres. A l'heure actuelle il en compte 66. Il a fait cette suggestion au cours de l'étude des amendements à la charte de Montréal. Rappelons que le bill de la métropole comprend cette année 105 clauses.

* * *

Le conseil législatif du Québec a adopté trois projets de loi qui avaient été approuvés précédemment par la Chambre basse. Les conseillers ont voté la modification des subventions à l'université Sir George Williams de Montréal. Ils ont approuvé l'augmentation des fonds du crédit agricole ainsi que des amendements à la loi sur les fonds industriels municipaux.

* * *

De son côté, le ministre de la jeunesse du Québec, M. Gérin-Lajoie, a annoncé son intention de modifier le système de bourse dès l'année prochaine. D'après lui, cette modification est devenue nécessaire devant l'augmentation du nombre de demandes de bourses qui est passé de 14,000 en 1957 à 42,000 en 1962. Il a ajouté qu'il était opposé à la distribution des bourses par une commission indépendante.

* * *

Le ministre associé de la défense, M. Sévigny, a remis un chèque de 10 mille dollars à la municipalité de Sorel, au Québec. Cette somme servira à la restauration de la Maison des Gouverneurs. L'immeuble, vieux de près de deux siècles, a été autrefois la résidence d'été des gouverneurs britanniques et des officiers supérieurs de l'armée.

* * *

Le rassemblement pour l'indépendance a annoncé qu'il lancera une campagne de souscription à travers toute la province de Québec du 5 au 17 mars afin de recueillir les fonds nécessaires à la formation d'une "armée pacifique". Jusqu'à présent le groupement n'a pas reçu la permission des autorités municipales de percevoir de l'argent en allant de porte e nporte.

* * *

M. Archambault, porte-parole de l'association des transporteurs du Québec a fait retomber sur le gouvernement fédéral la responsabilité du malaise et de l'incertitude qui règnent au sein de l'organisme. Il a déclaré qu'Ottawa a donné 15 millions de dollars aux transports ferroviaires pour acheter des camions et pour faire directement concurrence aux entreprises de transport patentées.

Les dessous de "l'affaire" Abel

Moscou. — Dans la lettre qu'elles ont adressée aux "Izvestia", et grâce à laquelle le public soviétique a pris pour la première fois connaissance de l'"affaire" Abel, l'épouse et la fille du colonel Abel révèlent notamment qu'elles sont entrées directement en contact avec la famille de Francis Powers, au moment où celle-ci demandait au gouvernement soviétique la grâce du pilote de l'avion U-2, pour demander d'intercéder de son côté en faveur de Rudolf Abel auprès du gouvernement des Etats-Unis.

La femme et la fille de Rudolf Abel déclarent également: "Toutes nos nombreuses lettres, y compris celles que nous avons adressées au président des Etats-Unis pour demander la grâce de notre cher mari et père, condamné à 30 ans de bagne bien qu'innocent, n'avaient donné aucun résultat pratique."

—L'homme est presque l'artisan de ses maux et ne doit le plus souvent imputer qu'à lui-même les maladies et les chagrins qu'il éprouve.

Flotte

La semaine

Dans le sport

Les représentants de l'équipe canadienne au tournoi mondial de patinage de fantaisie qui aura lieu à Prague en Tchécoslovaquie du 14 au 17 mars quitteront le pays d'ici quelques jours par avion différents. Les autorités ont fait savoir que la raison de ces différents départs découle de l'accident aérien de l'hiver dernier dans lequel plusieurs avaient trouvé la mort. Le président de l'Association canadienne de patinage de fantaisie, Nigel Stephens a révélé que tous les membres de l'équipe de notre pays s'étaient prononcés en faveur de cette mesure de sécurité.

* * *

A. F. Bud Duddley, promoteur de la classique de boxe "Liberty Bowl" à Philadelphie a fait parvenir des télégrammes au champion Floyd Patterson, à son gérant et à son avocat, leur faisant connaître les plans avantageux d'une rencontre de championnat contre Sonny Liston, à Philadelphie. Duddley a dit que son offre représentait pour Patterson, s'il acceptait, un cachet "net" d'environ $3,000,000. Le combat serait présenté au Stadium de Philadelphie, où, en 1926, Jack Dempsey et Gene Tunney boxèrent devant 120,757 personnes.

La semaine

Dans le monde . . .

(suite de la première page)

l'activité sans cesse croissante de l'organisation de l'armée secrète, et la détérioration presque quotidienne de la situation en Afrique du Nord ainsi que devant les désordres croissants dans la métropole. Le président de Gaulle est pressé de conclure. Ayant abouti à une certaine entente, les négociateurs soumirent les résultats à leur gouvernement respectif. Paris ratifia presque immédiatement. Le gouvernement provisoire de Tunis s'adressa au comité de la rebellion dont font partie les principaux chefs militaires arabes de l'Algérie combattante. Les entretiens du comité furent laborieux et les rumeurs coururent qu'aucun résultat ne sera pas obtenu. Le communiqué prit une forme ambigue permettant à chacun d'y trouver ce qui l'intéresse. Le comité a accordé sa confiance au gouvernement et aux négociateurs pour mener à bien la dernière phase des négociations, ce qui signifie que sur certaines clauses, les Arabes ne sont pas d'accord et qu'ils ont précisé exactement ce qu'ils veulent obtenir, moyennant quoi un cessez-le-feu sera signé.

Mais cela veut-il dire que les hostilités vont s'arrêter en Afrique du Nord. Il ne semble pas dans l'état actuel des choses que le cessez-le-feu soit respecté. L'autorité du gouvernement français en Algérie est pratiquement nulle. L'OAS contrôle presque la totalité des habitants européens des grandes villes. La rébellion de très nombreux officiers d'active a fourni à l'OAS d'excellents cadres en général, parfaitement au courant de la véritable situation algérienne .Par ailleurs, l'OAS règne par la terreur, faisant éclater des bombes et se livrant à des exécutions souvent sommaires. Cet organisme est bien décidé à ne pas tenir compte d'un éventuel accord sur le cessez-le-feu et de poursuivre la lutte. Ils estiment qu'en prolongeant le combat ils provoqueront la chute de de Gaulle, et la lassitude des français qui leur permettra, si non de rester un département français, du moins, de disposer d'une suffisante autonomie pour que les droits des colons établis souvent depuis plusieurs générations, soient sauvegardés. Il est beaucoup question de découper l'Algérie, d'en confier une partie aux rebelles algériens, et de contrôler l'autre.

En attendant, on s'égorge à Alger, Oran, Consantine, etc. L'OAS est beaucoup plus forte que ne pourrait le croire le public, insuffisamment informé. Elle dispose d'un très grand nombre d'armes, elle a des fonds qui proviennent surtout du pillage des banques.

* * *

Une avalanche a détruit la ville de Conchouka, au Pérou. 60 personnes auraient été tuées dans l'éboulement survenu dans les Andes à 250 milles au nord-est de Lima. Les équipes de secours devront se frayer un passage vers le village dévasté seulement au moyen de mules.

* * *

Le parti du Congrès dirigé par M. Nehru a remporté la victoire à l'issue des élections générales en Inde. Le parti au pouvoir s'est acquis une majorité absolue. Le ministre de la défense, M. Ménon a été réélu avec une majorité écrasante à Bombay nord. Il faisait l'objet de violentes critiques tant à l'étranger qu'au sein de son propre parti.

* * *

Le premier ministre soviétique, M. Khrouchtchev, et le chef de l'Allemagne de l'Est, M. Ulbricht ,ont eu d'importants entretiens qui apportaient une mise au point des positions respectives des deux pays au sujet des grands problèmes internationaux. Il a été question d'un traité de paix avec l'Allemagne et de la coopération économique entre l'Allemagne de l'Est et l'URSS.

* * *

Au Vietnam sud, le palais du président Diem a été bombardé par deux avions de l'aviation du pays. L'un des officiers qui ont participé à l'attaque a dû faire un atterrissage forcé. Il a déclaré que son groupe de révolutionnaires est décidé à entreprendre d'autres mesures pour renverser le régime.



Récemment se déroulait en l'église Saint-Joachim la cérémonie de la prise de coiffe des gardes-malades de l'Hôpital de la Miséricorde. Cette cérémonie marque le début officiel de l'entraînement des gardes-malades. Parmi celles-ci, l'on remarquait Mlle Cécile Gloria Marguerite Gobeil, fille de M. et Mme Maurice Gobeil, de Beaumont, et Mlle Dolores Alice Fleurette Gibeau, fille de Mme L. Gibeau, de la 107e Avenue, à Edmonton.

Les membres de l'Alliance Française entendront M. Jacques Chastenet, académicien

M. Jacques Chastenet, de Paris, membre de l'Académie Française depuis le 29 novembre 1956, sera le prochain conférencier de l'Alliance Française, le vendredi 16 mars, dans l'une des Salles de l'Université de l'Alberta, à 8h.30 p.m. Sa conférence portera sur "les origines et les conséquences de la première guerre mondiale."

Né à Paris le 20 avril 1893, licencié ès lettres, docteur en droit, diplômé et lauréat de l'Ecole Libre des Sciences Politiques, il obtint cinq citations pour sa bravoure durant la guerre mondiale de 1914-1918. Reçu au concours de la carrière diplomatique en 1919, il fut attaché, puis secrétaire d'ambassade, secrétaire général de la Haute Commission Interalliée et des Territoires Rhénans et secrétaire adjoint de la Conférence des Ambassadeurs au Ministère des Affaires étrangères.

Ayant quitté la carrière diplomatique avec le titre de secrétaire d'ambassade honoraire, il fut rédacteur diplomatique à l'Opinion, à la Revue politique et parlementaire, etc. De 1931 à 1942, il est le co-directeur du Temps, jusqu'à ce que ce journal se saborde volontairement pendant l'occupation. Membre de l'Académie des Sciences morales et Politiques depuis 1947, il est président de la Commission des Affaires culturelles de l'Assemblée de l'Union française. Commandeur de la Légion d'Honneur et Croix de Guerre (1914-1918), commandeur de l'Empire britannique et commandeur de l'Ordre de St-Olaf de Norvège, il est membre de l'Académie Française depuis 1956.

Il est l'auteur de plusieurs importants ouvrages: William Pitt, Wellington, Raymond Poincaré, Winston Churchill et l'Angleterre du XXe siècle, Histoire de la IIIe République (en six volumes), etc., etc.

Le Canada utilisera des armes nucléaires pour une guerre d'envergure

Edmonton. — Le ministre de la défense, M. Douglas Harkness, a affirmé que le Canada ferait usage d'armes nucléaires dans le cas d'une guerre d'envergure. Au cours d'une conférence de presse, dans la capitale de l'Alberta, le ministre a déclaré que le gouvernement fédéral n'était nullement indécis quant à sa politique atomique.

"Si une guerre survenait, a-t-il dit, nous aurions besoin des meilleures armes disponibles. Nous avons du reste pris la précaution de nous fourbir en armes susceptibles d'être équipées atomiquement."

Interrogé sur l'éventualité d'une aide financière ou morale de sa part à un éventuel Institut de recherches pour la paix, le ministre de la Défense a répondu qu'il existe un grand nombre d'organismes dévoués à la paix et qu'il n'avait pas l'intention de s'en mêler.

—Ne vous chargez point d'une haine à soutenir; c'est un fardeau plus pesant que vous ne pensez.

* * *

—Des sentiments élevés, des affections vives, des goûts simples, font un homme.

—On peut considérer tout acte comme une habitude qui commence et dont le sort dépend des circonstances.

Glenn trace un portrait futuriste de l'espace

Washington. — L'astronaute John H. Glenn s'est laissé aller à tracer un portrait futuriste de l'espace et des véhicules qui le sillonneront avec une telle aisance qu'ils pourront à volonté changer de direction et même d'orbite.

Ces véhicules spatiaux seront beaucoup plus puissants que la petite capsule Friendship-7 dans laquelle il a lui-même fait le tour de la terre à trois reprises la semaine dernière, a dit Glenn.

En compagnie de ses deux précurseurs, Alan B. Shepard et Virgil I. Grissom, il est passé du comité sénatorial sur l'espace au comité de la chambre des représentants sur l'espace pour rassasier les législateurs des détails de son exploit.

Après quoi, les trois hommes de l'espace se sont préparés au prochain numéro au programme de l'astronaute: accueil tumultueux et parade à New-York.

Glenn a expliqué que les petits jets à peroxyde d'hydrogène sur sa capsule ne pouvaient que modifier et régler le roulis et le tangage de la capsule et que ses retro-fusées ne pouvaient faire plus que de la faire sortir d'orbite et le replacer dans le rayon de gravitation de la terre.

DEMAIN

Mais lorsque des appareils beaucoup plus puissants seront construits, il sera alors possible à l'homme de naviguer en toute liberté, de suivre son imagination en improvisant des tracés et même de passer d'un orbite à un autre.

Lorsque viendra ce jour, a-t-il dit, l'homme prendra réellement la place qui lui revient dans l'espace.

Au cours de la journée, Glenn, en réponse aux questions des législateurs, a fait une confession de sa foi religieuse et révélé quelques nouveaux détails sur les mystérieuses "mouches à feu" qu'il a aperçues à chacune des trois aubes auxquelles il a assisté dans son vol.

Lorsqu'un sénateur l'a interrogé sur ses sentiments religieux, Glenn, qui est presbytérien, a répondu qu'il avait certains sentiments très définis à ce sujet, mais qu'il en pouvait dire qu'il avait occupé son temps à prier alors qu'il était en orbite. J'avais beaucoup à faire, a-t-il dit.

Il a déclaré que l'homme devrait toujours vivre comme s'il était au dernier jour de sa vie. Il a dit que personnellement il était tellement éloigné de cet idéal que c'en était pitoyable, mais qu'il ne se décourageait pas et tentait de recommencer à chaque jour qui lui était donné.

J'essaie de vivre de mon mieux, a-t-il encore dit.

Au sujet des "mouches à feu", répondant à James E. Webb, administrateur de l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace, il a ajouté à ce qu'il avait déjà dit qu'il se pourrait qu'il y ait une longue ceinture de ces objets dans le ciel.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

14 mars

Soirée Variétés à l'Ecole Grandin, organisée par le Comité du Camp St-Joachim, avec la participation de l'équipe de la "Chasse à l'inconnu".

Dimanche 25 mars, 8h.

Concert dramatique présenté par le Club Montcalm, de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, au Gymnase du Collège Saint-Jean.

4 mai

Le Cercle "Edmonton" de l'ACFA vous invite ainsi que vos amis à sa XIIIème Cabane à Sucre, qui aura lieu au Pavillon des Ventes, à Edmonton.

Organisation commune de la recherche spatiale

Paris. —Les représentants de douze gouvernements européens ont accepté en principe la création d'une organisation européenne de la recherche et de l'exploration spatiales. L'organisation bénéficierait au départ d'un budget de l'ordre de $290 millions pour cinq ans. Il est entendu que chaque Etat pourrait poursuivre en plus et distinctement ses propres recherches nationales dans le domaine de l'espace. Examiné depuis plusieurs mois par des comités d'experts, le projet a été adopté et paraphé, mais devra maintenant être présenté à chacun des gouvernements concernés qui, à leur tour, le soumettront à la ratification de leur propre parlement. Les douze Etats qui participaient à la conférence sont la France, l'Allemagne occidentale ,la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, la Suisse, la Belgique, la Hollande, le Danemark, la Suède et la Norvège.